

## INJEP NOTES & RAPPORTS

■ **Janvier 2025**  
■ INJEPR-2025/02

# Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes à La Réunion

Les enseignements de quatre dispositifs  
expérimentaux

## ÉVALUATION

- Samuel JAMES et Tana STROMBONI, chargés d'études et d'évaluation, INJEP
- Roxane BRICET, économiste, membre associée du CEMOI, université de La Réunion



# **Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes à la Réunion**

## **Les enseignements de quatre dispositifs expérimentaux**

*Samuel James et Tana Stromboni, chargés d'études  
et d'évaluation à l'INJEP*

*Roxane Bricet, économiste, membre associée du CEMOI,  
université de La Réunion*

### Pour citer ce document

JAMES S., BRICET R., STROMBONI T., 2024, *Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes à La Réunion. Les enseignements de quatre dispositifs expérimentaux*, INJEP Notes & rapports/Évaluation.

---

# SOMMAIRE

<b>SYNTHÈSE .....</b>	<b>5</b>
<b>PARTIE 1. DES JEUNES QUI PEINENT À S'INSÉRER SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL 11</b>	
À La Réunion, un contexte social et économique dégradé .....	11
De l'école à l'emploi : les jeunes réunionnais confrontés à de nombreuses difficultés .....	12
<b>PARTIE 2. UN PROGRAMME POUR RÉPONDRE AUX DIFFICULTÉS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES À LA RÉUNION .....</b>	<b>15</b>
« Insertion sociale et professionnelle des jeunes, développement de la vie associative pour et par les jeunes » à La Réunion .....	15
Des actions d'insertion socioprofessionnelles à destination de publics fragiles .....	17
Focus sur quatre expérimentations visant l'insertion socioprofessionnelle .....	20
<b>PARTIE 3. INSERTION DES JEUNES ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI : QUELS SONT LES EFFETS DES PROGRAMMES VISANT À DÉVELOPPER LEURS « COMPÉTENCES SOCIALES » ? .....</b>	<b>21</b>
Les compétences sociales : de quoi parle-t-on ? .....	21
Deux dispositifs expérimentaux visant à développer les compétences sociales de jeunes réunionnais.....	23
Vers une jeunesse émancipée et mobile : un dispositif de préformation de six mois .....	23
Jeunes en mouvement vers l'emploi : un dispositif intensif de courte durée.....	25
Des méthodes d'enquête mixtes .....	25
Les outils mobilisés pour mesurer les compétences sociales : évaluation par les encadrants et auto-évaluation .....	26
Un ciblage des publics réussi .....	27
Confiance en soi, autonomie, capacité relationnelle : des compétences sociales qui progressent chez les jeunes .....	28
Des effets contrastés sur l'insertion sociale et professionnelle.....	30
<b>PARTIE 4. QUELS SONT LES EFFETS DE L'APPROCHE « MÉTIER » POUR FAVORISER L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE ?.....</b>	<b>33</b>
Qu'entend-on par approche « métier » ? .....	33
Deux dispositifs expérimentaux visant à découvrir un secteur d'activité spécifique .....	34
Gesa'Jeunes : un dispositif d'insertion dans les métiers du sport et de l'animation .....	34
Cinékeur Cités : un dispositif d'initiation aux métiers du cinéma .....	35
Des méthodes d'enquêtes principalement qualitatives.....	36
Public et modalités d'accroche : des bénéficiaires éloignés des institutions .....	37
Des outils de mise en pratique centraux dans les approches des dispositifs .....	41

Des avis positifs concernant la découverte de secteurs d'activités, la remobilisation et la confiance en soi .....	43
Des résultats limités sur l'accès à la formation et l'insertion socioprofessionnelle.....	44
<b>CONCLUSION ET PERSPECTIVES .....</b>	<b>46</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>49</b>

## Synthèse

Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), piloté par l'INJEP au sein du ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative, soutient des programmes expérimentaux destinés à renforcer l'insertion sociale et professionnelle durable des jeunes de moins de 25 ans, à favoriser leur réussite scolaire et à promouvoir l'égalité des chances. En encourageant les initiatives innovantes des acteurs de terrain, le FEJ permet de tester ces projets pendant trois années, et les accompagne d'une évaluation externe rigoureuse. L'objectif est de démontrer l'efficacité des projets avant d'envisager un éventuel élargissement ou une généralisation à plus grande échelle.

En 2019, le FEJ a initié un programme spécialement conçu pour aider les jeunes réunionnais<sup>1</sup>, intitulé « Insertion sociale et professionnelle des jeunes, développement de la vie associative pour et par les jeunes ». L'appel à projets s'adressait aux acteurs associatifs, aux collectivités territoriales et aux établissements scolaires de l'île de la Réunion souhaitant expérimenter un dispositif innovant visant soit à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, soit à aider au développement et la structuration des associations pour et par les jeunes. Sur les 37 projets présentés, six ont été retenus et expérimentés pendant trois années. **Cette note présente les enseignements de ce programme, en se focalisant plus particulièrement sur quatre expérimentations dont l'objectif est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes réunionnais éloignés de la formation et de l'emploi.**

Expérimentation	Équipe projet	Équipe d'évaluation
<b>Vers une Jeunesse émancipée et mobile, projet « JEM »</b>	ADESIR - Association pour le développement des échanges sociaux et interculturels réunionnais	JET Conseil
<b>Cinékeur Cités</b>	Association Cinékeur	ESOI - Études ethnosociologiques de l'océan indien
<b>Jeunes en mouvement vers l'emploi (JEME)</b>	Mission locale Sud	Université de La Réunion
<b>GESA'JEUNES</b>	GESARUN PSL 974 - Groupement d'employeurs sport et animation run - Profession sport et loisirs	CRESS - Conseil recherche évaluation en sciences sociales

Les projets « Vers une Jeunesse émancipée et mobile » et « Jeunes en mouvement vers l'emploi » proposent une approche par les « compétences sociales » et présentent une « dominante formation » (néanmoins non qualifiante ou certifiante). Via un ensemble d'ateliers et d'activités, ils visent à renforcer les compétences sociales dans le but de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes éloignés de la formation et de l'emploi.

<sup>1</sup> Le terme « jeunes réunionnais » recouvre l'ensemble des jeunes habitant à La Réunion, qu'ils en soient originaires ou pas.

Les projets « Gesa'Jeunes » et « Cinékour Cités » développent quant à eux plus fortement la dominante « expérience professionnelle » tout en se centrant sur des secteurs spécifiques (le sport, l'animation et le cinéma) et entendent accompagner plus particulièrement l'insertion dans ces secteurs professionnels. Ils mettent en avant l'acquisition de compétences professionnelles spécifiques *via* des formations qualifiantes (pour Gesa'Jeunes) et des mises en pratique concrètes (réalisation de courts-métrages pour Cinékour Cités et stages dans un centre de loisirs pour Gesa'Jeunes).

Les quatre projets ont été accompagnés par des évaluateurs indépendants durant la durée de l'expérimentation. Les évaluations visent principalement à rendre compte de l'effectivité, de l'efficacité et de l'adéquation des projets aux besoins. Elles visent également à identifier les leviers d'amélioration ainsi que les conditions d'essaimage des projets.

La première partie fournit une description synthétique du contexte et des diverses difficultés rencontrées par les jeunes sur le territoire réunionnais. L'île, troisième département le plus jeune de France, est confrontée à de nombreuses sorties du système scolaire, sans aucun diplôme. **Les difficultés sur le plan scolaire, cumulées à des difficultés en matière de mobilité ainsi qu'aux nombreuses contraintes qui caractérisent les régions « ultrapériphériques », se traduisent par du chômage, des emplois précaires, un taux de pauvreté élevé, voire un état de santé dégradé.** Les travaux récents de France Stratégie mettent en évidence que les natifs de La Réunion font face à « une pénalité significative en matière d'opportunités éducatives et professionnelles par rapport aux métropolitains, même issus des régions à plus faibles opportunités » (Dherbécourt, Peruyero, 2024, p. 1).

La deuxième partie de cette note est consacrée à la présentation de l'ensemble du programme du FEJ « Insertion sociale et professionnelle des jeunes, développement de la vie associative pour et par les jeunes » qui s'est déroulé entre 2019 et 2023. Ce programme a cherché à répondre aux difficultés d'insertion sociale et professionnelle des jeunes réunionnais par la mise en place d'actions d'insertion socioprofessionnelles à destination de publics fragiles et peu qualifiés.

La troisième partie revient sur deux expérimentations qui visent à favoriser l'insertion sociale et professionnelle de jeunes réunionnais éloignés de la formation et de l'emploi par une approche en termes de « compétences sociales ». L'analyse présentée montre que les deux dispositifs de formation (ADESIR et Mission locale sud), s'appuyant sur des activités sportives, artistiques, ou encore de coaching, **permettent de renforcer les compétences sociales** (confiance en soi, compétences relationnelles) de jeunes réunionnais éloignés de la formation et de l'emploi. Pour autant, **développer les compétences sociales n'est pas un gage d'insertion sur le marché du travail**, les résultats mettant en évidence des effets contrastés à court et moyen terme. Les effets du dispositif porté par la mission locale sud sur l'insertion sont ainsi meilleurs à moyen terme qu'à court terme. Un suivi longitudinal permettrait d'appréhender les effets de ces dispositifs à plus long terme.

Plusieurs enseignements se dégagent de l'évaluation de ces deux premiers dispositifs étudiés. D'une part, il s'avère indispensable de s'appuyer sur **des porteurs de projet disposant d'une compréhension fine du jeu d'acteurs et de partenaires** dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle. La proximité géographique joue ainsi un rôle majeur lorsqu'il s'agit d'atteindre des jeunes éloignés de la formation et de l'emploi, notamment ceux qui ne sont pas connus du service public de l'emploi (missions locales et Pôle emploi). Cela confère aux porteurs des dispositifs la légitimité nécessaire pour intervenir dans ce champ et pour nouer les partenariats institutionnels adéquats. D'autre part, pour des jeunes éloignés de l'emploi et souvent sans revenus, **la ressource financière constitue une véritable préoccupation et**



**s'avère être une clé de leur motivation** à intégrer un programme et à y rester jusqu'au bout. Plusieurs limites peuvent également être rapportées. La mise en œuvre et l'encadrement de terrain reposent sur quelques personnes, voire une seule professionnelle, l'animatrice sociale dans le cas du dispositif de l'ADESIR, à la fois coordonnatrice du projet, intervenante pédagogique, accompagnante socioprofessionnelle, soutien psychologique, et même « maman » ou « grande sœur » de certains jeunes. Enfin, ces deux dispositifs interrogent la question de l'insertion professionnelle en mettant en évidence qu'au-delà d'un accès à l'emploi, **ces jeunes éloignés ont besoin d'un accompagnement renforcé dans sa globalité** (moral, social, sanitaire, administratif, professionnel, etc.)<sup>2</sup> afin de se préparer socialement à l'emploi<sup>3</sup>, passant par un travail sur la confiance en soi et l'apprentissage de l'autonomie. En outre, la faible qualification de ces jeunes accédant à un marché de l'emploi caractérisé par l'inadéquation entre l'offre et la demande renvoie à des difficultés plurielles qu'il s'agit aussi de prendre en compte pour expliquer les résultats. Si les démarches visant à agir auprès des demandeurs d'emploi sont nombreuses, elles peuvent utilement être complétées par des interventions du côté de l'offre<sup>4</sup>.

La quatrième partie présente les enseignements de deux dispositifs, Cinékour Cités et Gesa'Jeunes visant à découvrir un secteur d'activité spécifique. L'analyse des deux dispositifs permet d'identifier les caractéristiques favorisant « une approche métier ». Ils visent à **mieux faire connaître les différents débouchés** d'un secteur d'activités spécifique tout en permettant une **mise en situation professionnelle « bienveillante »**. Ils suscitent l'adhésion dans de nouveaux parcours en s'appuyant sur les appétences et compétences des jeunes (pour le sport, l'audiovisuel, le cinéma s'agissant de ces deux dispositifs). Ils valorisent des **outils de mise en pratique opérationnels et privilégient des relations de proximité** avec les jeunes ainsi que **des relations de soutien** permettant de développer les aptitudes des jeunes en s'appuyant sur leurs motivations ou talents<sup>5</sup>. Les professionnels œuvrant pour ces dispositifs présentent majoritairement des profils ancrés dans le secteur convoité plutôt que dans les filières sociales (il s'agit d'animateurs sportifs pour Gesa'Jeunes et de professionnels de l'audiovisuel pour Cinékour Cités plutôt que de travailleurs sociaux ou de conseillers en insertion socioprofessionnelle). **De plus, ils s'inscrivent fortement dans leurs territoires** en ayant une connaissance fine des potentiels locaux du secteur d'activités, en termes de débouchés, mais aussi en mobilisant les jeunes directement au sein de leur quartier. **Enfin, ils envisagent d'avoir une action sur l'offre** en repérant les opportunités et en œuvrant à l'embauche de jeunes de milieux diversifiés (*via* un groupement d'employeurs pour Gesa'Jeunes et *via* un « collège jeunes » pour Cinékour Cités).

On retiendra des atouts importants : en matière de mobilisation, mais aussi de reprise de confiance en soi, de découverte de secteurs d'activités spécifiques ou encore d'expériences « préprofessionnelles » (en amont du parcours professionnel) positives (à travers les accueils collectifs de mineurs « d'application » pour Gesa'Jeunes et la réalisation de courts-métrages pour Cinékour Cités).

---

<sup>2</sup> James S., Kerivel A., 2020, « Donner aux jeunes vulnérables du temps au présent pour miser sur l'avenir », *Vie sociale*, n° 29-30, p. 165-182.

<sup>3</sup> Couronné J. Sarfati F., 2018, « Une jeunesse (in)visible : les "Neets vulnérables" de la Garantie jeunes », *Travail et emploi*, n° 153, p. 41-66.

<sup>4</sup> Voir Castra, 2003. Certains dispositifs soutenus par le FEJ proposent des actions auprès des professionnels comme dans le projet porté par l'Association régionale des missions locales de Provence-Alpes-Côte d'Azur, où une des actions vise à sensibiliser et former des entreprises au risque de discrimination dans leurs pratiques de recrutement.

<sup>5</sup> Cabinet CRESS, Barbe L., Berlioz G., 2023, « Gesa'Jeunes » porté par GESARUN- Saint Denis la Réunion, rapport final, cabinet CRESS - Conseil recherche évaluation en sciences sociales [\[en ligne\]](#), p. 40.

Néanmoins, ces **atouts pour remobiliser le public n'ont pas été suffisants pour garantir effectivement l'insertion socioprofessionnelle des jeunes** dans ces secteurs, mis à part pour une minorité d'entre eux. Les dispositifs, et en particulier Cinékour Cités, se présentent comme de premières marches pour identifier les parcours dans ces secteurs d'activités, créer des vocations, rendre ces parcours atteignables symboliquement et inciter les jeunes à se former davantage que pour permettre à une large partie d'entre eux de s'insérer effectivement dans ces filières.

Si le repérage et la mobilisation ont bien été investis, les freins liés aux processus de formation et d'insertion ont moins été anticipés. Or **il semble indispensable de combiner à la fois un accompagnement global** (comme pour les dispositifs ADESIR et Mission locale sud) permis par une collaboration renforcée avec les acteurs de l'accompagnement social (mission locale et travailleurs sociaux notamment) **et une meilleure préparation aux formations qualifiantes**, qui restent un obstacle encore difficilement surmontable pour la majorité des jeunes. **Enfin, le travail au niveau du réseau professionnel qui consiste à la fois à offrir aux jeunes des « clés d'entrées » dans ces réseaux** (en les faisant participer à des événements autour du cinéma, en organisant des rencontres de cinéastes ou en leur relayant des appels à projets par exemple) **et à sensibiliser le réseau à l'accueil de jeunes aux parcours diversifiés reste à renforcer**. Si Cinékour Cités et Gesa'Jeunes font déjà beaucoup plus que la majorité des dispositifs d'insertion pour agir sur l'offre, ce travail est à approfondir pour envisager l'insertion professionnelle dans les secteurs visés d'une part plus importante de jeunes ayant rejoint les dispositifs.

Ce programme montre l'intérêt de disposer sur un même territoire de dispositifs d'approches variées (approche centrée sur l'acquisition de compétences sociales ou approche « métiers » en l'occurrence), qui permettent de diversifier les leviers d'adhésion et de remobilisation des jeunes. Il a également montré que **les différentes pratiques d'allers-vers (actions ou événements organisés en « pied d'immeuble », présence continue des coordinateurs au sein des quartiers... ) associées à un réseau partenarial servant de relai ont plutôt bien fonctionné** avec un public initialement ciblé qui a été touché par les quatre dispositifs (malgré une réserve concernant Cinékour Cités qui a principalement touché un public scolaire) et **des retours d'expérience positifs de la part des jeunes** bénéficiaires.

Ces dispositifs montrent par ailleurs des **effets importants dans la remobilisation de publics** souvent éloignés des structures habituelles (comme les missions locales, Pôle emploi, les organismes de formation, etc.) ainsi que sur **la confiance en soi et les capacités relationnelles**.

Néanmoins, nous retenons des quatre dispositifs que, quelles que soient les approches développées, par le développement des compétences sociales ou par la connaissance de métiers, ils ne présentent **pas d'effets majeurs sur l'insertion socioprofessionnelle**. Face à des difficultés structurelles d'accès au marché de l'emploi avec une offre limitée à destination des publics peu ou pas qualifiés, ces quatre dispositifs s'avèrent insuffisants à court et moyen terme pour garantir l'insertion socioprofessionnelle.

Plusieurs facteurs de réussite ont été identifiés pour faire en sorte que les dispositifs répondent davantage aux besoins des jeunes tout au long de leurs parcours d'insertion socioprofessionnelle.

D'une part, il s'agirait de **mieux repérer et communiquer sur les spécificités des dispositifs** de manière à orienter au mieux les jeunes en fonction de leurs appétences et profils, à éviter les phénomènes de concurrence entre dispositifs et à limiter les abandons de parcours.

Par ailleurs, du fait de parcours d'insertion socioprofessionnelle qui se complexifient pour des publics non diplômés, il est central de **travailler les transitions vers d'autres dispositifs, mais aussi vers des formations certifiantes ou qualifiantes.**

De ce fait, au sein d'un même territoire, il apparaît primordial que les acteurs de l'insertion partagent une connaissance de l'articulation possible des dispositifs entre eux (les jeunes étant potentiellement amenés à fréquenter plusieurs dispositifs avant leur insertion) et de l'articulation des dispositifs avec les formations certifiantes et qualifiantes pour accompagner au mieux les parcours des jeunes. Dans ce cadre, le maintien du lien avec les bénéficiaires sur le temps long est indispensable afin de considérer les effets de l'accompagnement et de proposer une réorientation adaptée aux souhaits et compétences des jeunes.

De plus, il apparaît nécessaire de « sécuriser » les parcours des jeunes et de réduire les facteurs de décrochage des dispositifs et des formations en proposant un **accompagnement global et renforcé des jeunes éloignés** de la formation et de l'emploi (au niveau social, sanitaire, administratif, moral, professionnel, etc.).

Enfin, au-delà de l'accompagnement des jeunes bénéficiaires, un autre **levier de réussite consiste à travailler sur « l'offre »** c'est-à-dire auprès des entreprises, des collectivités ou des associations susceptibles de recruter des jeunes. Une connaissance fine des opportunités d'emploi et des réseaux professionnels semble être une vraie plus-value pour les dispositifs. En cela, il apparaît indispensable que les porteurs entretiennent des relations privilégiées avec les acteurs des secteurs dans lesquels ils souhaitent faciliter l'insertion des jeunes, qu'ils soient au courant des opportunités (recrutements à venir, appels à projets parus, etc.) et œuvrent à valoriser l'image des jeunes passés par leur dispositif auprès des recruteurs potentiels.



## Partie 1. Des jeunes qui peinent à s'insérer sur le marché du travail

### À La Réunion, un contexte social et économique dégradé

Située dans l'océan indien, l'île de La Réunion constitue à la fois un département et une région française d'outre-mer. En 2021, La Réunion compte 871 200 habitants (Mekkaoui, 2023) répartis dans 24 communes selon l'INSEE. D'origine volcanique, le relief de l'île est très accidenté, particulièrement lorsque l'on s'éloigne du littoral. Le territoire comprend ainsi des régions montagneuses et des zones rurales isolées, difficiles d'accès.

Carte : île de La Réunion



Source : Encyclopédie Larousse.

Du fait de son histoire coloniale et des mouvements migratoires qui l'ont traversée, la société réunionnaise est historiquement multiculturelle et se compose de plusieurs jeunesse dont les « environnements familiaux, sociaux, communautaires, mais aussi territoriaux [...] constituent autant de vecteurs d'inégalités et de clivages sur l'île [qui] éclatent la jeunesse réunionnaise en une mosaïque de conditions et de trajectoires différenciées » (Morel, Maire, 2014).

En tant que région insulaire ultramarine, La Réunion cumule de nombreuses difficultés socio-économiques (Vaillant, 2008 ; L'Horty, 2014), caractéristiques des régions dites « ultrapériphériques », selon la qualification des traités européens. Il est ainsi reconnu à La Réunion ainsi qu'à huit autres territoires<sup>6</sup>, que « leur éloignement, l'insularité, leur faible superficie, le relief et le climat difficiles, leur dépendance économique vis-à-vis d'un petit nombre de produits [sont des] facteurs dont la permanence et la combinaison nuisent gravement à leur développement. ». Le retard de développement par rapport à la France hexagonale est ainsi évalué à 21 années (UNICEF, 2023, p. 22).

L'île est en particulier l'une des régions les plus pauvres de France. Ainsi, en 2021, 36 % de la population y vit sous le seuil de pauvreté, contre 15 % en France hexagonale.

## De l'école à l'emploi : les jeunes réunionnais<sup>7</sup> confrontés à de nombreuses difficultés

**La Réunion est le troisième département le plus jeune de France**, après Mayotte et la Guyane. En 2019, selon l'Observatoire régional de la santé océan indien (ORSOI), un habitant sur cinq de La Réunion est un jeune âgé de 15 à 29 ans (soit 20 % contre 17 % en France métropolitaine), mais connaît, en moyenne, une situation plus défavorable que son homologue métropolitain. **Les difficultés sur le plan scolaire, cumulées à des difficultés en matière de mobilité ainsi qu'aux nombreuses contraintes qui caractérisent les régions « ultrapériphériques »**, se traduisent par du chômage, des emplois précaires, un taux de pauvreté élevé, voire un état de santé dégradé (ORSOI, 2019). En 2020, les scolarités courtes y sont plus fréquentes que dans l'Hexagone. « C'est à 18 ans, à la sortie du lycée, que les écarts se creusent fortement : à cet âge, seuls 70 % des jeunes de l'île poursuivent leurs études, contre 83 % dans l'Hexagone » (Ah-Woane, 2024). De même, le chômage des jeunes y est plus élevé. Ainsi, en 2023 le taux de chômage au sens du BIT des 15 à 29 ans s'élève à 33 % à La Réunion, contre 13 % en France hors DOM. Si la part de 15 à 29 ans n'étant ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET) a diminué à partir de 2021 après cinq années de quasi-stabilité elle représente toujours 24 % de cette classe d'âge en 2023 soit près de deux fois plus qu'au niveau national. (Insee, enquêtes Emploi en continu, 2023). La proportion de jeunes rencontrant des difficultés dans le domaine de la lecture atteint 25 % à La Réunion en 2020 contre 9,5 % pour l'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans de nationalité française (Chabanon, 2021).

En outre, le taux de pauvreté chez les moins de 30 ans y est plus de deux fois supérieur au taux de la France hexagonale (53 % contre 23 % en 2019). Une étude de l'INSEE révèle que trois jeunes réunionnais sur cinq, vivant dans des quartiers proches de centres-villes, rencontrent des difficultés d'entrée dans un parcours de formation ou d'emploi (Grangé, Merceron, 2020).

Comme dans les autres territoires d'outre-mer, « l'absence de perspective d'insertion professionnelle peut expliquer en partie l'échec scolaire [...] et il est certain qu'un faible niveau de qualification justifie pour beaucoup le niveau élevé du chômage et plus généralement du non-emploi » (Temporal, 2017, p. 14). Les travaux récents de France Stratégie mettent en évidence que les natifs de La Réunion font face à « une pénalité significative en matière d'opportunités éducatives et professionnelles par rapport

<sup>6</sup> Le Traité d'Amsterdam (article 299 §2) reconnaît le statut de Région ultrapériphérique à La Réunion, la Guadeloupe, la Guyane française, la Martinique, Mayotte, Saint-Martin, les Açores, Madère et les îles Canaries.

<sup>7</sup> Le terme « jeunes réunionnais » recouvre l'ensemble des jeunes habitant à La Réunion, qu'ils en soient originaires ou pas.

aux métropolitains, même issus des régions à plus faibles opportunités » (Dherbécourt, Peruyero, 2024, p. 1). Les jeunes du territoire, en moyenne moins diplômés que leurs homologues métropolitains, sont particulièrement exposés aux contraintes qui pèsent sur l'économie réunionnaise et peinent à s'insérer professionnellement (Roinsard, 2007 et 2014) sur un marché du travail de taille limitée (Benjamin, Godard, 1999). En 2018, près d'une personne en emploi sur trois travaille dans la fonction publique, contre 19 % en France hexagonale, Île-de-France exclue (Seguin, Touzet, 2021). Si le secteur public est un pourvoyeur majeur d'emplois sur le territoire, les natifs sont plus souvent ouvriers ou employés de la fonction publique et moins susceptibles d'occuper des emplois de cadres que les métropolitains (Haddad, 2022). En outre, les derniers travaux mettent en évidence le recul de l'emploi dans le secteur public, « signe que les opportunités d'emplois publics – longtemps caractéristiques de ces territoires – ne sont plus aujourd'hui pour les jeunes ce qu'elles ont été pour leurs parents » (Lottin et al., 2023, p. 8).

Si l'insertion sociale et professionnelle est un déterminant de la prise d'autonomie des jeunes et de leur capacité à se construire un avenir, les obstacles auxquels les jeunes réunionnais doivent faire face se cumulent. Les difficultés et les inégalités génèrent des tensions sociales dont la crise des Gilets jaunes a fourni un exemple récent (Baulaigue, 2018). La réalité réunionnaise oppose deux logiques également sources de tensions : d'un côté, des logiques professionnelles avec un marché du travail qui valorise l'autonomie, la mobilité ; de l'autre, des logiques familiales impliquant fidélité aux valeurs familiales et une proximité sociale et géographique avec les proches (Boléguin, 2011 ; Tondellier, Régnier-Loilier, 2023).

Depuis les années 1970, les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle se sont progressivement développés et diversifiés en fonction des politiques nationales et locales (Lefresne, 2003). En France, il en existe de nombreux s'adressant prioritairement aux jeunes peu ou pas qualifiés : contrats d'engagement jeunes<sup>8</sup> (CEJ), accompagnement intensif des jeunes<sup>9</sup> (AIJ), ateliers d'insertion, établissements pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE)<sup>10</sup>, écoles de la deuxième chance<sup>11</sup> (E2C), pour les plus connus. Ces programmes institutionnels sont mis en œuvre au niveau national en lien avec le ministère du travail, de la santé et des solidarités (voir sous sa tutelle) et France Travail. Ils sont complétés par des dispositifs variés déployés au niveau local ou national, notamment par le secteur associatif ou les collectivités. Ces cinq dernières années, les appels à projets nationaux, lancés par le ministère du travail dans le cadre du PIC<sup>12</sup>, ont contribué au développement de ces dispositifs sur l'ensemble du territoire hexagonal et ultramarin. Les rythmes et durées de ces dispositifs sont d'intensité variable et

---

<sup>8</sup> En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022, le contrat d'engagement jeune propose à des jeunes un accompagnement individuel et intensif, avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi. Il remplace la garantie jeunes. Il est mis en œuvre par France Travail et les missions locales [en ligne](#).

<sup>9</sup> L'accompagnement intensif des jeunes (AIJ) est un dispositif d'une durée de 3 à 6 mois mis en place par Pôle emploi pour aider les jeunes à retrouver plus rapidement un emploi [en ligne](#).

<sup>10</sup> Ce dispositif vise à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté. Son organisation et sa gestion sont confiées à un établissement public administratif, l'établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE), placé sous la triple tutelle des ministères chargés du travail, de la cohésion des territoires et des armées [en ligne](#).

<sup>11</sup> Les écoles de la deuxième chance (E2C) créées à l'initiative des collectivités territoriales et des acteurs de l'insertion professionnelle permettent à des jeunes motivés, sans diplôme ni qualification professionnelle, d'intégrer une école dédiée à la construction de leur projet d'insertion sociale et professionnelle [en ligne](#).

<sup>12</sup> Le Plan d'investissement dans les compétences, volet majeur du Grand Plan d'investissement 2018-2022 a mobilisé près de 15 milliards d'euros pour « financer des actions visant à développer les compétences des demandeurs d'emploi faiblement qualifiés et des jeunes sans qualification, dont notamment les personnes en situation de handicap et les personnes issues des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et des zones de revitalisation rurale (ZRR). Il s'est caractérisé par quatre appels à projets. 68 projets ont par exemple été lauréats de l'appel à projets 100 % inclusion qui concernait en grande partie un public jeune dont quatre étaient développés à la Réunion [en ligne](#).

leurs objectifs sont multiples : remobilisation, remise à niveau, découverte de secteurs professionnels, construction d'un projet, travail sur les compétences de bases, mise en situation professionnelle, etc. De plus, ils proposent différents types d'approches<sup>13</sup> et de leviers de mobilisation : accompagnement individuel et/ou collectif ; accent mis sur la formation, l'acquisition de compétences sociales et/ou la mise en situation professionnelle (approche dite du *work first* [DARES, 2017])<sup>14</sup>, etc. Cette variété de dispositifs et le peu de vision transversale que nous avons sur l'ensemble des dispositifs développés au niveau local rendent difficiles une catégorisation et une comparaison de l'ensemble de ces derniers.

Dans ce contexte, **comment favoriser l'insertion sociale et professionnelle de jeunes réunionnais éloignés de la formation et de l'emploi ?**

---

<sup>13</sup> Par approche nous entendons la façon dont les porteurs orientent les dispositifs (en priorisant par exemple l'acquisition de compétences sociales, la remise à niveau, l'acquisition de compétences professionnelles ou encore l'entrée rapide sur le marché du travail) les moyens et méthodes qu'ils y rattachent et les actions qu'ils choisissent de développer pour répondre aux enjeux identifiés.

<sup>14</sup> L'approche dite « work first » désigne le fait de « mettre le plus tôt possible les jeunes en contact avec les entreprises, même si le diagnostic décele des freins à l'occupation immédiate d'un emploi » (DARES, 2017, p. 75).



## Partie 2. Un programme pour répondre aux difficultés d'insertion sociale et professionnelle des jeunes à La Réunion

### « Insertion sociale et professionnelle des jeunes, développement de la vie associative pour et par les jeunes » à La Réunion

Depuis 2009, le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ, voir encadré 1) accompagne des projets afin de tester de nouvelles solutions complémentaires des dispositifs de droit commun. En particulier, le FEJ soutient des dispositifs visant à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes comme le revenu contractualisé d'autonomie<sup>15</sup>, les groupements de créateurs<sup>16</sup> ou encore la coopérative initiative jeunes<sup>17</sup>.

Compte tenu des difficultés récurrentes rencontrées par les jeunes réunionnais dans la transition entre l'école et l'emploi, et plus globalement dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle, et dans un contexte de crise sociale (avec le mouvement des « gilets jaunes » qui débute en novembre 2018), le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) lance début 2019 le programme « Insertion sociale et professionnelle des jeunes, développement de la vie associative pour et par les jeunes »<sup>18</sup> dont l'objectif est d'expérimenter des dispositifs visant soit à **faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes**, soit à aider au **développement et la structuration des associations par et pour les jeunes** (encadré 2). Ce programme s'adresse spécifiquement aux associations de l'île de La Réunion.

#### Encadré 1. Qu'est-ce que le FEJ ?

Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), porté par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), finance des dispositifs expérimentaux en faveur des jeunes afin d'améliorer leur insertion professionnelle, économique et sociale. Le FEJ est au centre d'un partenariat original entre l'État et des équipes projet, qui lui permet de promouvoir des démarches expérimentales. Celles-ci se décomposent en trois étapes : l'étude d'une problématique touchant la jeunesse, l'émergence d'actions pertinentes, et l'évaluation de ces actions à travers des méthodes scientifiques permettant de regarder les effets, les conditions de mise en œuvre ou encore d'en mesurer l'impact. Les enseignements viennent ainsi nourrir à la fois les politiques publiques de la jeunesse à l'échelle nationale et locale, la recherche et les acteurs de terrain.

<sup>15</sup> <https://injep.fr/wp-content/uploads/2022/12/1-RCA-Fiche-FEJ.pdf>

<sup>16</sup> [https://telemaque.injep.fr/GED\\_RFX/101988092916/rapport\\_gc\\_draft\\_final\\_22092016\\_vfinale.pdf](https://telemaque.injep.fr/GED_RFX/101988092916/rapport_gc_draft_final_22092016_vfinale.pdf)

<sup>17</sup> <https://telemaque.injep.fr/Record.htm?Record-19203279124910214519&idlist=9>

<sup>18</sup> <https://www.experimentation-fej.injep.fr/1809-apdom6reunion-insertion-sociale-et-professionnelle-des-jeunes-developpement-de-la-vie-assocative-pour-et-par-les-jeunes.htm>

## Encadré 2. Synthèse du programme

Territoire d'expérimentation	Île de La Réunion
Axes	1/ Insertion sociale et professionnelle des jeunes 2/ Soutien à la structuration de la vie associative pour et par les jeunes
Date de publication de l'appel à projets	04/2019
Lancement du programme	11/2019
Fin du programme	12/2022 initialement, repoussée à 06/2023
Montant global initial de l'enveloppe FEJ	1 500 000 €
Nombre de candidatures déposées	35
Nombre d'expérimentations retenues	6
<i>Sur l'axe insertion sociale et professionnelle</i>	<i>5 (27 des 35 candidatures)</i>
<i>Sur l'axe vie associative</i>	<i>1 (8 des 35 candidatures), arrêtée avant la fin</i>
Structures porteuses de projets	5 associations, dont 1 mission locale
Méthodes d'évaluation	3 évaluations <i>in itinere</i> 2 évaluations mixtes (qualitative et quantitative)
Montant total des subventions engagées par le FEJ	
Pour les projets	891 361,62 €
Pour les évaluations	263 868,60 €

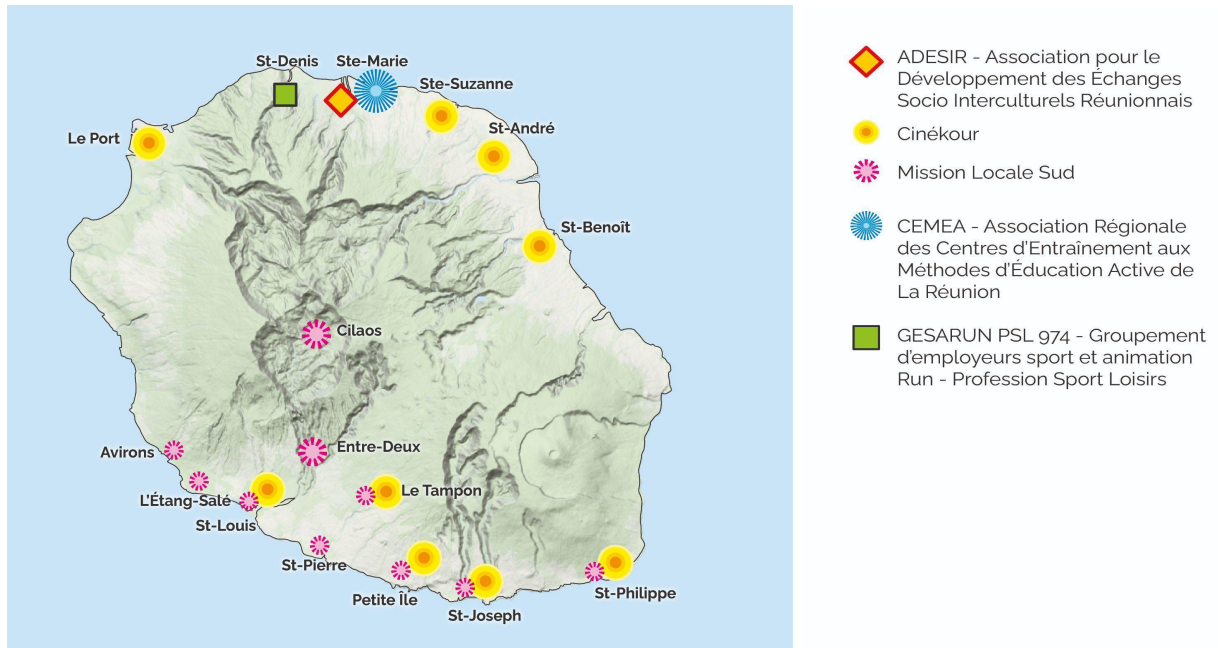
Le programme s'est déroulé entre novembre 2019 et juin 2023. Certaines expérimentations ont fait l'objet d'un avenant de prolongation. En effet, l'ensemble des équipes projet et d'évaluation ont dû mettre en œuvre leurs actions dans le contexte inédit et éprouvant de la crise sanitaire. Ils ont dû démultiplier leurs efforts pour s'adapter et trouver des solutions, nécessitant pour certains de repousser la date de fin d'expérimentation<sup>49</sup>.

Dans ce contexte, l'un des projets n'a pas pu aboutir. Il s'agit de l'expérimentation portée par Village Titan, centre culturel ayant pour objectif d'accompagner la structuration d'acteurs-opérateurs du mouvement hip-hop à l'échelle de l'océan indien par et pour les jeunes. Ce projet était évalué par le cabinet Quadrant Conseil. En raison de la crise sanitaire et de difficultés dans la gouvernance du projet, les actions n'ont pas pu être mises en œuvre dans leur totalité et l'évaluation n'a pas pu être conduite sur le modèle initialement prévu. Les difficultés rencontrées sont expliquées dans les différents rapports intermédiaires remis par le porteur de projet et l'évaluateur à l'INJEP.

Compte tenu de l'arrêt prématuré de l'expérimentation relevant de l'axe « vie associative », les cinq expérimentations restantes portent sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes réunionnais. **Les équipes projet sont toutes des structures associatives installées à La Réunion**, certaines déploient leurs actions au niveau local uniquement, et d'autres sont affiliées à un réseau national. Les actions couvrent une grande partie du territoire, car elles concernent 16 des 24 communes de l'île (voir [carte ci-dessous](#)). Les équipes d'évaluation sont issues de cabinets d'études et d'évaluation ou de laboratoires

<sup>49</sup> L'évaluation de l'université de La Réunion s'est notamment terminée en juin 2023 après une demande d'avenant de prolongation.

universitaires. **Quatre d'entre elles entretiennent une proximité avec le terrain d'enquête en étant installées à La Réunion.**



Source : Carte réalisée par Alice Lescanne, Niune-nideux, 2024.

## Des actions d'insertion socioprofessionnelles à destination de publics fragiles

Le tableau page suivante synthétise les thématiques, les actions, les publics atteints et les méthodes d'évaluation pour les 5 expérimentations soutenues par le FEJ.

Expérimentation	Équipe projet	Équipe d'évaluation	Thématique	Actions mises en œuvre	Public atteint	Objectifs et Méthode d'évaluation
<b>Vers une Jeunesse émancipée et mobile, projet « JEM »</b>	ADESIR – Association pour le développement des échanges sociaux et interculturels réunionnais	JET Conseil	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parcours spécialisés pour et par les jeunes</li> <li>Acquisition de compétences sociales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités sportives et culturelles sur les thèmes du numérique, de la citoyenneté, de l'économie sociale et solidaire, du recyclage des déchets, etc.</li> <li>Stages d'immersion et réalisation de web-séries par les jeunes lors des visites de sites et/ou rencontres</li> <li>Ateliers d'éducation à la mobilité et à l'hébergement</li> </ul>	32 jeunes vulnérables âgés de 16 à 30 ans, sortis du système scolaire	Évaluation mixte visant à analyser l'acquisition de compétences sociales et l'insertion professionnelle des jeunes présents dans le dispositif. Pour le volet quantitatif, l'évaluation s'appuie sur la passation avant et après la participation au dispositif de questionnaires complétés par les intervenants et l'animatrice sociale. Le volet qualitatif s'appuie sur des entretiens semi-directifs et des focus groups.
<b>Cinékour Cités</b>	Association Cinékour	ESOI – Études ethnosociologiques de l'océan indien	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insertion socioprofessionnelle par le cinéma</li> <li>Approche « par les pairs »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation de deux jeunes issus des QPV à la gestion de projets socioculturels et construction d'un projet professionnel dans la filière audiovisuelle</li> <li>Communication au sujet du dispositif Kourmétraz (stages pratiques gratuits d'initiation aux métiers du cinéma, réalisation et valorisation d'un court-métrage)</li> <li>Conception d'un outil d'orientation spécialisé pour et par les jeunes à destination des professionnels de l'insertion</li> </ul>	145 jeunes âgés de 16 à 25 ans dont : 2 animateurs/trices recruté(e)s au sein de Cinékour, 8 jeunes bénévoles, 135 jeunes bénéficiaires de l'opération « Kourmétraz »	<p>Évaluation <i>in itinere</i> qui vise à déterminer dans quelle mesure un dispositif de formation et de création de courts-métrages, associant professionnels et stagiaires, peut permettre de développer des compétences et des opportunités d'emplois dans cette filière.</p> <p>L'évaluation repose sur la co-construction d'outils de suivi-évaluation individuel, la passation d'un questionnaire auprès des stagiaires et des jeunes salariés ainsi que la réalisation d'entretiens auprès des porteurs de projets et des jeunes.</p>
<b>Jeunes en mouvement vers l'emploi, JEME</b>	Mission locale Sud	Université de La Réunion	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insertion socioprofessionnelle des jeunes par le sport, la culture et la citoyenneté</li> <li>Acquisition de compétences sociales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation « hors les murs » de la mission locale, intensive et de courte durée, visant à acquérir des savoir-être.</li> <li>Ateliers thématiques autour du sport, de la citoyenneté et de la culture et séances de coaching.</li> <li>Ateliers directement orientés vers la recherche d'emploi et job datings</li> </ul>	157 jeunes NEET, notamment issus des QPV, âgés de 16 à 25 ans	<p>Évaluation visant à mesurer l'acquisition de compétences sociales via la participation au dispositif et les effets du programme en matière d'insertion professionnelle à court et moyen terme.</p> <p>Évaluation mixte avec un volet quantitatif (mesure d'impact s'appuyant sur la comparaison entre un groupe de jeunes bénéficiaires du programme et un groupe témoin) et un volet qualitatif (entretiens individuels et focus groups).</p>

<p><b>L'inclusion avec les pairs*</b></p>	<p>CEMEA Association régionale des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active de La Réunion</p>	<p>Cabinet NEO</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insertion socioprofessionnelle des jeunes dans l'animation socioculturelle</li> <li>• Parcours spécialisés basés sur des ateliers et des activités socioculturelles</li> <li>• Acquisition de compétences sociales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ateliers de remobilisation des compétences et retour régulier avec des pairs « experts », ateliers de développement personnel, ateliers découverte (numérique, expression corporelle, etc.)</li> <li>• Mise en place d'un parcours complet et formations (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur [BAFA], premiers secours citoyen niveau 1 [PSC1])</li> <li>• Ateliers de valorisation des compétences acquises</li> <li>• Des « immersions » au sein d'associations locales, dans lesquelles de jeunes animateurs accueillent les stagiaires et les aident à acquérir les postures professionnelles dans l'animation socioculturelle</li> <li>• Mise en place d'activités et d'ateliers par chaque jeune au sein de l'association qui l'accueille</li> </ul>	<p>60 jeunes en situation de vulnérabilité</p>	<p>L'évaluation <i>in itinere</i> vise à comprendre l'effet de la dimension pluridisciplinaire du projet sur le changement de comportement des jeunes et leur inscription dans des parcours de professionnalisation. Elle s'intéresse également aux effets possibles des outils proposés en termes « d'empowerment ».</p> <p>La méthode repose sur des entretiens auprès des porteurs de projets, de la collectivité et des jeunes ainsi que sur la passation d'un questionnaire auprès des jeunes.</p>
<p><b>GESAJEUNES</b></p>	<p>GESARUN PSL 974 – Groupement d'employeurs sport et animation run – Profession sport et loisirs</p>	<p>CRESS – Conseil recherche évaluation en sciences sociales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insertion socioprofessionnelle par la formation dans le domaine du sport et de l'animation</li> <li>• Parcours individualisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recrutement de conseillers en insertion professionnelle</li> <li>• Actions d'accompagnement des jeunes, mise en place de formations autour du sport et des loisirs,</li> <li>• Mise en place de formations de type BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) et contrats d'alternance</li> <li>• Accompagnement via une plateforme partenariale sur d'autres secteurs professionnels si besoin</li> </ul>	<p>Jeunes NEET de 16 à 29 ans des quartiers de Saint Denis : entre 50 à 100 jeunes mobilisés et entre 100 à 200 jeunes informés</p>	<p>Évaluation <i>in itinere</i> vise à interroger la valeur motrice des métiers du sport dans les processus d'insertion : les éléments de leur attractivité sur les jeunes invisibles ainsi que leur efficacité en matière de socialisation et d'employabilité.</p> <p>L'évaluation repose sur l'analyse des caractéristiques des jeunes et de leurs parcours, la constitution d'une « bibliothèque de situations », ainsi que des entretiens auprès des jeunes, des professionnels et des partenaires.</p>

\* Ce projet n'a pas été inclus dans l'analyse pour différentes raisons : en premier lieu, les restrictions inhérentes à la crise sanitaire ont eu d'importantes répercussions sur le projet et son évaluation. Ainsi, comme indiqué par l'évaluateur, plusieurs facteurs ont largement entravé la mise en œuvre du projet. Ces derniers relèvent pour partie des CEMEA : le départ des initiateurs du projet avant le commencement de celui-ci a entraîné un changement de l'équipe et des priorités, de plus, des problèmes internes de gestion et d'organisation de la structure porteuse n'ont pas permis au projet de se développer comme initialement prévu. Les facteurs sont également externes aux CEMEA. Le projet envisageait une mise en pratique du BAFA lors d'un stage dans des associations partenaires. Si les formations théoriques et les ateliers de réflexion ont bien été réalisés par les opérateurs du CEMEA, les stages pratiques et les immersions dans les associations locales ont engendré diverses problématiques. L'évaluateur souligne à ce sujet la « faiblesse » du réseau des associations participantes dont la densité et le fonctionnement interne n'ont pas permis l'accueil des stagiaires dans de bonnes conditions.

## Focus sur quatre expérimentations visant l'insertion socioprofessionnelle

Cette note propose de revenir sur le déroulement et sur les enseignements qui peuvent être tirés de quatre dispositifs expérimentés dans le cadre du présent appel à projets dont l'objectif est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes réunionnais éloignés de la formation et de l'emploi. Après une présentation des dispositifs en fonction de leurs spécificités, les effets sur les parcours des jeunes seront présentés.

La Cour des comptes, dans son rapport sur l'insertion des jeunes sur le marché du travail, propose une typologie qui permet de positionner les dispositifs les uns par rapport aux autres (Cour des comptes, 2021). Pour catégoriser les différents dispositifs d'insertion socioprofessionnelle, la Cour des comptes distingue trois dominantes. Une dominante « formation », une dominante « expérience professionnelle » ainsi qu'une dominante « accompagnement », investies plus ou moins fortement en fonction des dispositifs.

**Dans le cadre de cette note, nous proposons une dimension complémentaire, qui nous permet de comparer les effets et les leviers des quatre projets développés à La Réunion. L'analyse des dispositifs conduit à proposer que ces derniers, au-delà de se distinguer selon les trois dominantes, se différencient également selon deux approches distinctes : une approche par les « compétences sociales » et une approche « métier ».**

- Les projets « Vers une Jeunesse émancipée et mobile » et « Jeunes en mouvement vers l'emploi » proposent **une approche par les « compétences sociales »** et présentent une « **dominante formation** » (néanmoins non qualifiante ou certifiante). *Via* un ensemble d'ateliers et d'activités, ils visent à renforcer les compétences sociales dans le but de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes éloignés de la formation et de l'emploi.
- Les projets « Gesa'Jeunes » et « Cinékour Cités » développent quant à eux plus fortement la **dominante « expérience professionnelle »** tout en se centrant sur des secteurs spécifiques (le sport, l'animation et le cinéma) et entendent accompagner plus particulièrement l'insertion dans ces secteurs professionnels. De plus, ils mettent en avant l'acquisition de compétences professionnelles spécifiques via des formations qualifiantes (pour Gesa'Jeunes) et des mises en pratique concrètes (réalisation de courts-métrages pour Cinékour Cités et stages dans un centre de loisirs pour Gesa'Jeunes). C'est ce que nous choisissons d'appeler **l'approche « métier »**.

**Cette note propose de présenter les enseignements des évaluations de chacun des projets et des effets de ces quatre dispositifs en fonction des approches privilégiées : « par les compétences sociales » ou « métier ».**

## Partie 3. Insertion des jeunes éloignés de l'emploi : quels sont les effets des programmes visant à développer leurs « compétences sociales » ?

Cette partie présente les résultats de deux dispositifs visant à favoriser l'insertion de jeunes réunionnais âgés de 16 à 27 ans au travers d'actions développant les compétences sociales : « Jeunes en mouvement vers l'emploi » porté par la mission locale sud, formation courte d'une durée d'un mois, et « Vers une jeunesse émancipée et mobile » porté par la structure associative ADESIR, d'une durée plus longue, s'étendant sur plusieurs mois. Dans quelle mesure l'accompagnement dont bénéficient les jeunes dans le cadre de ces dispositifs a-t-il des effets sur l'acquisition de compétences sociales ? Ces interventions permettent-elles aux jeunes de s'insérer plus facilement ? Ces effets sont-ils durables ?

Avant la présentation des résultats des expérimentations, la première partie vise à discuter la notion de compétence sociale en lien notamment avec les enjeux relatifs à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Il s'agit ensuite de mettre en perspective les enseignements de ces deux dispositifs aux objectifs similaires, mais aux modalités d'actions variées (ateliers pédagogiques, ateliers sportifs, immersions en stage). L'analyse comparative des deux évaluations met en évidence des effets positifs sur le développement des compétences sociales. Par l'entrée en formation, ces dispositifs permettent de remobiliser les jeunes participants. Néanmoins, les résultats sur l'insertion professionnelle apparaissent contrastés.

### Les compétences sociales : de quoi parle-t-on ?

« Compétences psychosociales » en santé, « compétences sociocomportementales » en psychologie, « compétences socioémotionnelles » en science de l'éducation, « compétences non cognitives » en économie sont autant de termes utilisés pour qualifier un groupe de compétences non techniques, transversales et génériques. Si elles sont déterminées par un ensemble de facteurs individuels et environnementaux, ces compétences, que nous choisissons ici de désigner sous l'appellation « compétences sociales »<sup>20</sup>, sont modifiables et peuvent être renforcées par des interventions tout au long de la vie, ne sont pas spécifiques à un champ disciplinaire ou à un domaine d'application et ne relèvent pas de compétences cognitives (comme la mémoire ou l'attention). **La liste des compétences sociales n'est pas figée, mais englobe généralement des compétences relatives à la confiance en soi, à la capacité à communiquer avec autrui, à surmonter les obstacles, etc.**

Sous l'impulsion de grandes instances internationales (Parlement européen, Organisation de coopération et de développement économiques, Banque mondiale, etc.), l'État français instaure, par la loi

<sup>20</sup> Puisqu'il faut faire un choix, « compétences sociales » nous semble être l'expression la plus pertinente pour s'affranchir des considérations disciplinaires et la traduction la plus adéquate de la formule anglaise « *soft skills* » communément utilisée pour désigner ces compétences.

d'orientation de 2005, un « socle commun de connaissances et de compétences » que la scolarité obligatoire doit permettre à chaque élève d'acquérir, et dont le contenu fait référence à de nombreuses compétences non académiques. Pour autant, cette notion de compétences, relevant des « savoir-être », n'apparaît pas tout à fait innovante et « s'inscrit dans la lignée de la vocation socialisatrice que s'est toujours donnée l'éducation » (Duru-Bellat, 2015, p. 14). Ainsi, les programmes des écoles primaires de 1832 mentionnaient déjà les requis en matière de respect des règles (arriver à l'heure, observer le silence, par exemple). La montée en puissance de la notion dans le champ politique concorde avec la multiplication des travaux de recherche mettant en évidence les effets des compétences sociales sur la réussite scolaire (Algan et al., 2018) et sur l'insertion professionnelle. En particulier, si les travaux longitudinaux documentant le cas français sont peu nombreux, plusieurs études sur les trajectoires des diplômés de l'enseignement supérieur montrent que l'acquisition de compétences sociales est associée à une probabilité supérieure d'accéder à l'emploi, d'être embauché en CDI plutôt qu'en CDD, de percevoir une rémunération plus élevée et d'accéder à un poste de cadre (Berthaud, 2021). D'autre part, les employeurs déclarent attribuer un poids conséquent aux compétences transversales lors d'un recrutement, la motivation apparaissant d'ailleurs comme un critère prépondérant pour le recrutement des moins diplômés (Bergeat, Rémy, 2017). Développer les compétences sociales des jeunes peu ou non diplômés est donc perçue aujourd'hui comme une stratégie efficace permettant d'améliorer leur employabilité (Mongin, Mohib, 2019). L'adhésion à cette approche se manifeste par un accroissement rapide du nombre d'initiatives dans ce domaine mises en œuvre par les pouvoirs publics et le service public de l'emploi, à l'image de la plateforme « Diagorienté » hébergée par le ministère du travail, des formations et ateliers déployés par les missions locales<sup>21</sup>, ou du service « Valoriser son image pro » de France Travail.

En France, à l'instar des compétences académiques, **les élèves issus de milieux sociaux favorisés ont des compétences sociales plus élevées que leurs camarades issus de milieux moins favorisés** (OCDE, 2014). Ces derniers, plus susceptibles de décrocher et de sortir du système scolaire sans diplôme, sont également ceux pour qui la baisse de la motivation observée chez tous les collégiens est la plus importante (Huillery et al., 2022 ; Augereau, Ben-Ali, 2019). Moins diplômés, moins confiants, ces jeunes se heurtent à des difficultés de taille pour s'insérer sur un marché du travail qui valorise de plus en plus les compétences sociales. Les travaux de recherche montrent que des actions intensives auprès de jeunes enfants ont des effets durables sur l'acquisition de compétences sociales et sur leur trajectoire professionnelle à l'âge adulte. En particulier, des expérimentations menées sur le continent nord-américain rapportent des effets positifs d'interventions visant à développer les compétences sociales d'enfants de milieux défavorisés sur leur taux d'emploi à l'âge adulte et leur niveau de salaire (Heckman et al., 2013). En revanche, les preuves empiriques sont réduites concernant la possibilité d'agir auprès des jeunes adultes.

Les dispositifs, expérimentés dans le cadre du FEJ, s'inscrivent dans la lignée de ces interventions. L'évaluation de ces dispositifs fournit des enseignements généraux utiles pour observer, d'une part, dans quelle mesure il est possible d'agir sur le développement des compétences sociales de jeunes adultes.

---

<sup>21</sup> Les exemples d'actions des missions locales orientées vers l'acquisition, le développement et la reconnaissance des compétences sociales sont foisonnants, qu'il s'agisse d'ateliers dispensés par les professionnels des structures ou de partenariats avec des associations, coaches, et plateformes (CV motivationnel, open badges, Mylearn...)



et, d'autre part, dans quelle mesure ces interventions permettent de pallier les difficultés d'orientation et d'insertion des jeunes éloignés de la formation et de l'emploi.

## Deux dispositifs expérimentaux visant à développer les compétences sociales de jeunes réunionnais

### Vers une jeunesse émancipée et mobile : un dispositif de préformation de six mois

Le projet « Vers une jeunesse émancipée et mobile » (JEM) est porté par l'Association pour le développement des échanges sociaux et interculturels réunionnais (ADESIR), association d'habitants existant depuis vingt ans au service de la population, agissant en très grande proximité. Il s'adresse à des jeunes réunionnais âgés de 16 à 27 ans vivant isolés dans les « Hauts<sup>22</sup> » dans la commune rurale de Sainte-Marie, très éloignés de la formation et de l'emploi, sortis de façon précoce du système scolaire, sans diplôme ou avec de petites qualifications, avec une faible estime d'eux-mêmes, peu d'autonomie et sans perspective. Il existe plusieurs formes d'orientation des jeunes vers le dispositif : par l'intermédiaire d'un salarié travaillant chez ADESIR, par des proches habitant le même quartier, par la mission locale, et par le service de l'Aide sociale à l'enfance. La participation au dispositif leur permet de s'inscrire dans un projet individuel et collectif de formation et/ou d'emploi. En particulier, **le projet propose un dispositif de « préformation » de six mois sous la forme d'une « plateforme interactive et mobile » orientée vers la découverte de métiers et l'acquisition de compétences sociales. Le dispositif associe des périodes de formation à partir d'un panel d'ateliers pratiques et interactifs (activités sportives, théâtre-forum, simulation d'entretien, coaching personnel, etc.) animés par un ensemble de partenaires, et des périodes de stage dans les métiers liés à l'écologie et au développement durable.** Le projet articule des temps d'activités comme le sport ou des ateliers liés à l'estime de soi avec des temps dédiés à la découverte d'un secteur professionnel. Les interventions visent à l'acquisition de compétences sociales comme la confiance en soi, l'autonomie, la capacité à se projeter, l'envie d'entreprendre, ainsi que des aptitudes en matière de communication.

Le projet s'appuie sur des ressources externes composées de deux types de partenaires. Il mobilise des partenaires institutionnels comme la mission locale de Sainte-Marie pour repérer et orienter les jeunes ou encore le conseil régional comme financeurs. Des partenaires professionnels participent au projet comme le centre régional information jeunesse pour animer des ateliers pédagogiques auprès des jeunes ou encore l'Association pour le développement des ressourceries, l'insertion et l'environnement (ADRIE) pour accueillir les jeunes en stages-immersion.

La préformation JEM s'articule autour de plusieurs activités sous forme d'ateliers avec différents intervenants. Ces activités sont portées notamment par l'ADESIR, le centre régional information jeunesse (CRIJ), le Groupement d'employeurs sport et animation run (GESARUN), la Ligue de l'enseignement pour les ateliers pédagogiques et l'ADRIE et GETUP pour les lieux de stage.

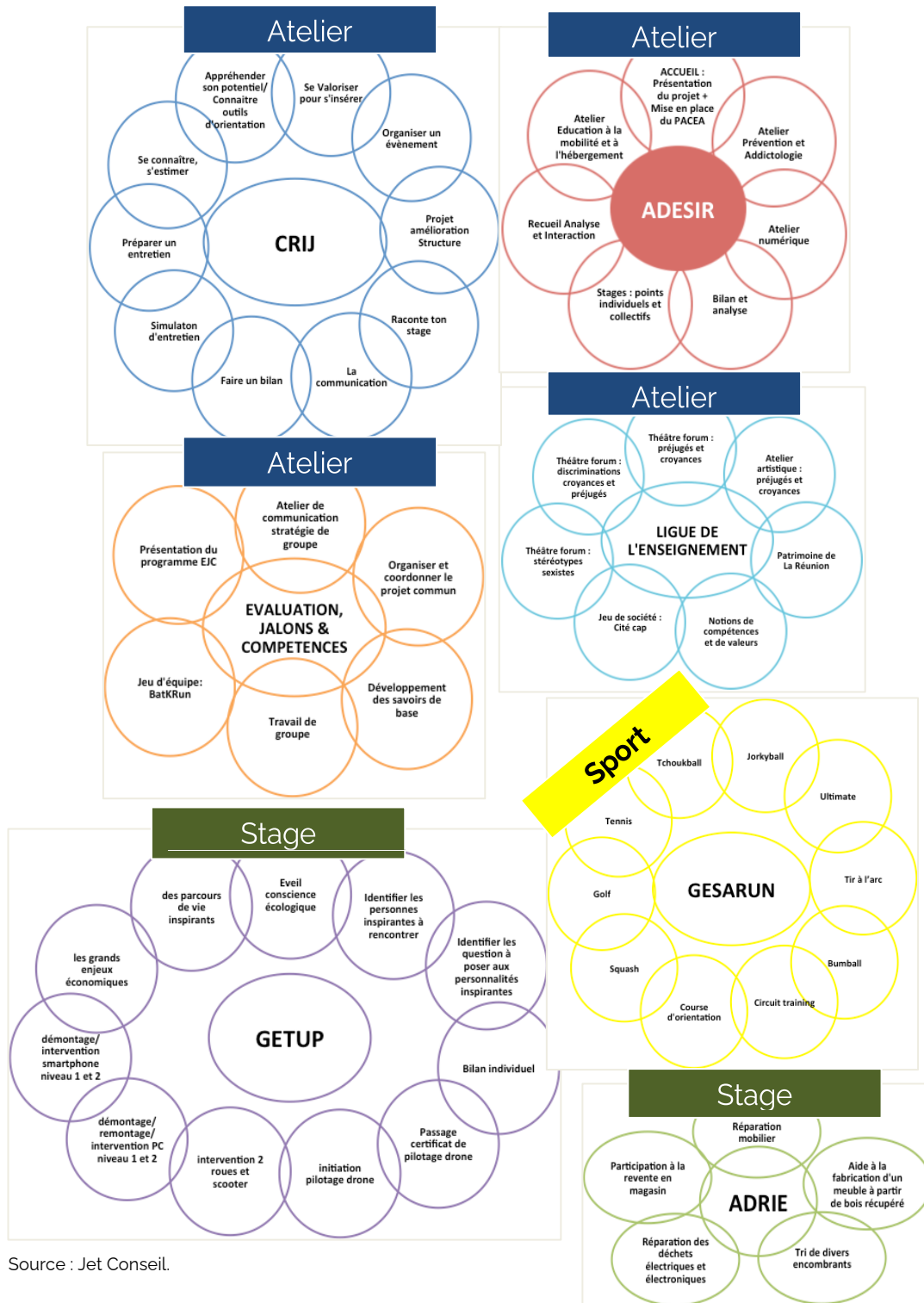
Par exemple, la Ligue de l'enseignement propose des ateliers de sensibilisation à la laïcité et à la citoyenneté par le biais d'ateliers culturels et sportifs, en utilisant la méthode de la pédagogie active.

---

<sup>22</sup> Les « Hauts » désignent l'ensemble des sites qui n'appartiennent pas au littoral (les « Bas »), correspondant à une zone étendue du centre de l'île, en altitude et dont le relief est escarpé.

GET UP, start-up œuvrant dans le recyclage de matériels high-tech et dans la réalisation d'activités audiovisuelles, propose de remotiver les jeunes par l'exemple et l'engagement autour d'ateliers sur le numérique, le réusage et la sensibilisation à l'économie circulaire. La figure ci dessous rend compte de la diversité des contenus dont ont fait l'expérience les jeunes durant cette préformation.

FIGURE 1. Les activités proposées par les intervenants professionnels



Source : Jet Conseil.

## Jeunes en mouvement vers l'emploi : un dispositif intensif de courte durée

Le projet « Jeunes en mouvement vers l'emploi » porté par la mission locale sud s'adresse à des jeunes âgés de 16 à 25 ans, éloignés de l'emploi, et résidant dans le Sud de l'île dans les communes du secteur d'intervention de la mission locale. Le territoire de la mission locale est constitué de 10 communes urbaines et rurales, des « Hauts » et des « Bas » de l'île, comprenant de nombreux quartiers de la politique de la ville, zones de revitalisation rurales et où le taux de chômage des jeunes est supérieur à 40 %. D'une durée totale de quatre semaines, le dispositif est particulièrement intensif et comporte deux phases.

Durant la première phase de trois semaines, les jeunes sont invités à participer à des ateliers sportifs, culturels, de coaching et de citoyenneté. À travers des activités telles que la randonnée, la course d'orientation, la participation à des actions citoyennes, à des ateliers-débats, à des rencontres avec des artistes, des coachings en image ou à la recherche d'emploi, cette première séquence doit permettre aux jeunes d'acquérir ou développer un certain nombre de compétences ou « capitaux symboliques » selon l'équipe projet (persévérance, esprit d'équipe, communication, sens de l'effort, sens des responsabilités, autonomie, respect des règles, prise d'initiative, sens de l'engagement, créativité, etc.) et accroître de ce fait l'estime de soi et la confiance en soi des jeunes accompagnés. Ces ateliers sont animés par des salariés de la mission locale ou par des prestataires extérieurs (experts en communication, coachs sportifs, etc.). L'équipe projet s'est associée à des associations locales œuvrant sur la même thématique comme la structure PRODIJ dont ils déploient un ensemble d'outils et de supports destinés aux accompagnants de jeunes et devant permettre « de mener un travail introspectif avec des jeunes en difficulté d'insertion, voire d'inclusion sociale », selon la présentation de l'association.

À l'issue des ateliers, une rencontre entre jeunes et employeurs est organisée durant la quatrième et dernière semaine de formation. La participation des entreprises à cette rencontre est facilitée par l'existence de partenariats entre la structure porteuse de projets et des organisations patronales. Parmi elles, la Confédération des petites et moyennes entreprises permet la mise en relation avec des entreprises dites « inclusives ».

L'objectif de la participation au dispositif est double : il s'agit de favoriser la montée en compétences sociales des jeunes bénéficiaires, celle-ci devant soutenir leur insertion en formation ou en emploi.

## Des méthodes d'enquête mixtes

**Les deux dispositifs font l'objet d'une évaluation par méthode mixte.** Si le volet quantitatif sert à fournir des éléments sur l'impact et les effets du dispositif, la dimension qualitative doit permettre d'explicitier et de mieux comprendre les mécanismes conduisant aux effets rapportés par l'analyse quantitative. En particulier, les équipes d'évaluation mobilisent une approche qualitative de type compréhensive avec des entretiens semi-directifs, des focus groups et des observations. Le cabinet Jet Conseil, en charge de l'évaluation du dispositif porté par ADESIR, s'appuie sur des entretiens avec l'animatrice sociale et une référente famille de la structure porteuse, des intervenants, des institutionnels et 30 jeunes participant à la préformation (en début et en fin de cycle pour ces derniers). Il s'agit d'appréhender les effets du dispositif sur la capacité des jeunes à s'inscrire dans un projet individuel de formation et/ou d'emploi et sur la montée en compétences sociales des jeunes. L'équipe pluridisciplinaire de l'université de La Réunion (économie, sciences de la communication et de l'information, sciences du langage), qui réalise

l'évaluation du dispositif porté par la mission locale, s'appuie sur des observations de bilans collectifs organisés par la mission locale à la fin du cycle, des focus groups avec 123 jeunes présents et des entretiens individuels réalisés à distance de la participation au dispositif avec 17 volontaires.

Concernant l'évaluation du dispositif porté par ADESIR, le volet quantitatif consiste en un suivi au long cours d'indicateurs (effectivité du projet, caractéristiques des jeunes entrant dans le dispositif, atteintes des objectifs notamment en termes de compétences sociales). Pour l'université de La Réunion, le volet quantitatif s'appuie sur la passation de deux questionnaires de personnalité visant à appréhender dans quelle mesure le dispositif modifie la perception des jeunes concernant les savoir-être travaillés dans le cadre de l'intervention (avant et après les trois semaines de coaching) et de trois questionnaires relatifs à l'insertion professionnelle (un mois et demi, six mois et dix-huit mois après la participation au dispositif). La mesure de l'impact du dispositif repose sur la comparaison entre les réponses aux questionnaires des jeunes ayant participé au programme (groupe test) avec les réponses des jeunes ayant bénéficié du suivi habituel de la mission locale (groupe témoin). Parmi les jeunes volontaires pour participer au dispositif, l'affectation dans ces groupes résulte d'un tirage aléatoire afin de les rendre comparables.

**L'une des principales difficultés rencontrées par les deux équipes d'évaluation tient au fait qu'il est difficile d'accéder aux jeunes après leur sortie de formation.** En plus des efforts notables déployés par les équipes pour atteindre les volontaires plusieurs mois après leur participation, une gratification financière est versée aux jeunes de la mission locale afin de motiver leur participation à l'évaluation<sup>23</sup>.

## Les outils mobilisés pour mesurer les compétences sociales : évaluation par les encadrants et auto-évaluation

Pour mesurer la montée en compétences sociales des jeunes, les équipes d'évaluation se sont appuyées sur des questionnaires d'évaluation, passés avant et après la participation au dispositif. Concernant l'évaluation du projet porté par ADESIR, ces questionnaires sont complétés par les intervenants et l'animatrice sociale qui dispose d'une bonne connaissance du public. Inspiré des tests existant dans la littérature (comme le modèle standard des « Big Five » en psychologie<sup>24</sup>), le questionnaire de personnalité de l'équipe de l'université de La Réunion, coconstruit avec la mission locale, est quant à lui rempli par les jeunes. Ces méthodes de mesure illustrent différentes approches de l'évaluation des compétences sociales à partir d'un questionnaire (Hernandez *et al.*, 2020). Si les auto-évaluations sont les plus répandues dans la littérature, ces dernières peuvent présenter des biais relatifs à l'honnêteté ou à la subjectivité, autrement dit à l'image que l'individu se fait de lui-même. La méthode consistant à demander à un tiers d'évaluer les compétences permet de s'affranchir de ces biais, mais d'autres écueils liés au degré de connaissance et de familiarité entre l'évalué et l'évaluateur peuvent également nuire à

<sup>23</sup> S'agissant d'enquêter des publics « non captifs » à l'issue de leur participation au dispositif et donc potentiellement difficiles à atteindre, l'équipe d'évaluation a fait le choix de rétribuer la participation à l'évaluation afin de limiter l'attrition. En matière d'études longitudinales, la gratification des enquêtés s'inscrit dans une littérature empirique abondante et les récentes méta-analyses ne rapportent pas d'effets de la gratification sur la qualité des réponses (Singer, Ye, 2013). Dans le protocole évaluatif mis en œuvre, les jeunes du groupe test percevant également une gratification de la mission locale pour leur participation au dispositif, les jeunes du groupe témoin se voient proposer un montant un peu plus élevé (70 euros pour le groupe test et 80 euros pour le groupe témoin) pour compenser le fait de ne pas avoir été sélectionnés pour bénéficier du dispositif.

<sup>24</sup> Le modèle des « Big Five », proposé par Lewis Goldberg en 1981, décrit la personnalité à partir de cinq traits centraux : l'ouverture à l'expérience, la conscienciosité (la tendance à être consciencieux, scrupuleux, appliqué), l'extraversion, l'agréabilité, et le neuroticisme (la tendance à ressentir des émotions négatives de manière répétée).

la qualité de la mesure (jeux de pouvoir, de compétition, de solidarité, etc.). S'agissant de compétences difficilement objectivables, les débats théoriques autour des méthodes d'évaluation des compétences sociales persistent et des approches « multisources » sont testées (Bégin, Vénard, 2013).

Dans le cas du projet porté par ADESIR, les données issues du questionnaire ont été croisées avec des entretiens avec les jeunes et des observations des interventions par l'équipe d'évaluation afin de limiter les biais liés à l'évaluation par les professionnels. Les questionnaires visent à appréhender les effets des dispositifs sur des compétences sociales spécifiques permettant aux jeunes de s'insérer professionnellement. Si les termes utilisés pour les nommer sont distincts (« compétences transversales » pour Jet Conseil ; « traits de personnalité » pour l'université de La Réunion), les différentes notions peuvent être regroupées au sein de quatre catégories de compétences relevant de : la confiance en soi (estime de soi, prise d'initiatives, sentiment d'être à la hauteur), l'autonomie (sens organisationnel, respect des règles, gestion du temps), la persévérance (ténacité, capacité à se projeter, capacité à surmonter les difficultés) et la relation à autrui (communication, capacité à contribuer à un projet collectif, capacité à se faire des amis). Chacune de ces compétences fait l'objet d'assertions à propos desquelles les jeunes expriment leur niveau d'accord sur une échelle de 1 (pas du tout d'accord) à 7 (tout à fait d'accord) pour la grille d'auto-évaluation de l'université de La Réunion, ou de questions auxquels les intervenants attribuent des scores selon une échelle allant de 1 (pas acquis) à 4 (acquis) pour l'évaluation réalisée par Jet Conseil.

## Un ciblage des publics réussi

S'il advient fréquemment que des dispositifs jeunesse rencontrent des difficultés à définir et atteindre leur public cible (Loncle, 2008), **les deux dispositifs touchent bien des jeunes éloignés de la formation et de l'emploi**. Dans l'expérimentation portée par ADESIR, les 30 bénéficiaires sont presque tous âgés de 16 à 20 ans (28 jeunes sur 30) et les hommes représentent un peu plus de la moitié de l'effectif. Les jeunes participant au dispositif présentent de multiples difficultés : familiales (familles séparées, jeunes livrés à eux-mêmes, jeunes placés de l'Aide sociale à l'enfance), sociales (situations de pauvreté, difficultés à se nourrir) et administratives (droits à la sécurité sociale non ouverts, état civil non régularisé). L'expérimentation se déroule sur deux ans, découpée en 4 cycles de six mois, chaque cycle étant constitué d'un groupe de 7 ou 8 jeunes différents. Des ajustements ont été mis en place au fil des 4 cycles : raccourcissement des cycles (quatre mois au lieu de six), temps de stage allongé et alternance plus régulière entre des temps de formation et des temps sur les lieux de stage. L'expérimentation portée par la mission locale se déroule sur 18 mois durant lesquels les jeunes des différents bassins de la mission locale (Saint-Joseph, Saint-Louis, Saint-Pierre, Le Tampon) ont été enrôlés successivement. Au total, 349 jeunes éloignés de la formation et de l'emploi ont pris part à l'évaluation, dont 157 dans le cadre du dispositif porté par la mission locale (groupe test), et 192 jeunes ayant bénéficié du suivi habituel par la mission locale (groupe témoin). Femmes et hommes sont quasiment aussi nombreux à participer au dispositif et près de quatre participants sur cinq ont entre 16 et 21 ans.

Des travaux ont mis en évidence les effets positifs du versement d'une allocation financière sur le maintien de jeunes au sein d'un dispositif, notamment des jeunes sans ressources (James, Kerivel, 2020). En ce qui concerne ADESIR, plus de sept participants sur dix ont perçu une aide financière durant la formation. Pour motiver la participation à la formation de la mission locale, les jeunes ont perçu une gratification financière (265 euros) versée par cette dernière pour couvrir les frais de déplacement et de nourriture durant la participation au dispositif.

## Confiance en soi, autonomie, capacité relationnelle : des compétences sociales qui progressent chez les jeunes

Si de nombreux travaux de recherche soulignent l'efficacité des programmes visant à accroître les compétences sociales chez les enfants, la littérature scientifique fournit peu de preuves empiriques concernant la « malléabilité » des compétences sociales à l'âge adulte (Guadalupe, Ng, 2022). Dans cette perspective, les expérimentations présentées mettent en évidence la possibilité d'agir efficacement sur des traits de personnalité déjà bien ancrés chez les jeunes. En effet, les deux dispositifs évalués ont créé des conditions favorables au développement de compétences sociales et notamment de la confiance en soi.

Pour le dispositif porté par ADESIR, la progression des jeunes est particulièrement évidente. En effet, les encadrants considèrent cette compétence comme acquise par 16 des 17 jeunes pour lesquels les données sont disponibles, alors qu'aucun jeune n'était dans ce cas de figure au démarrage de la préformation. Cette acquisition de compétence par les jeunes est objectivable au travers de leurs discours et de leur mise en mouvement (autonomie dans leurs démarches administratives, recherches de formation, ou encore capacité de projection).

Le tableau 1 présente les effets du dispositif porté par la mission locale sur les quatre traits de personnalité globaux considérés par l'équipe d'évaluation. Il s'agit d'étudier l'évolution des réponses entre les deux questionnaires pour les participants au groupe test en comparaison avec les participants au groupe témoin. Concernant la confiance en soi, l'accompagnement par la mission locale sud a des effets positifs. Ces effets étant plus marqués chez les femmes que chez les hommes. À l'issue du programme, les femmes sont en moyenne plus à l'aise dans de nouvelles situations, ont moins peur de ne pas être à la hauteur et font preuve d'une meilleure acceptation de soi. Toujours pour la mission locale, l'analyse par tranche d'âge fait apparaître une évolution significative des réponses uniquement pour les jeunes de 20 ans et plus.

**TABLEAU 1. MESURE DE L'IMPACT DU PROGRAMME PORTÉ PAR LA MISSION LOCALE SUR LES TRAITS DE PERSONNALITÉ**

	Confiance	Organisation	Ténacité	Relationnel
Ensemble de l'échantillon	<b>+17,07</b>	NS	NS	<b>+10,00</b>
Femmes	<b>+19,66</b>	NS	NS	<b>+14,12</b>
Hommes	NS	NS	NS	NS
Moins de 20 ans	NS	NS	NS	NS
20 ans et plus	<b>+32,08</b>	<b>+15,12</b>	NS	<b>+15,11</b>

NS : écart non significatif.

Source : Université de La Réunion, tableau extrait du rapport d'évaluation page 94.

Note de lecture : S'agissant de la confiance, l'écart en points de pourcentage entre les taux de variation du nombre de réponses, avec une perception positive des groupes tests et témoins, entre la première et la seconde interrogation, est de 17,07 sur l'ensemble de l'échantillon.

Ces résultats sont corroborés par les entretiens avec les bénéficiaires et leurs encadrants. **Le bénéfice des formations portant sur la confiance en soi est évoqué par de nombreux jeunes et étroitement lié à une meilleure connaissance de soi :**

« Et puis, avec la formation, j'ai mieux compris mes qualités, ce que je vaud vraiment, comme je suis avec les autres et avec moi-même, pour moi. [...] Ma vision de moi a changé... mais en bien, ah oui, a changé en bien. » (Jeune homme, 22 ans, dispositif Mission locale Sud.)

« Au départ : je ne sais pas qui je suis, je ne sais pas ce que j'aime, ce que j'aime pas, aucune capacité à imaginer l'avenir. Donc voilà, quand tu vois qu'il est en capacité d'écrire sa lettre s'il est accompagné, et d'aller de lui-même voir un potentiel employeur, c'est quand même pas mal. Ce qu'il n'aurait jamais fait. » (Animatrice sociale, DEJEPS<sup>25</sup>, dispositif ADESIR.)

Concernant les compétences relevant de l'autonomie et d'organisation, ces dimensions sont peu évoquées durant les entretiens et les focus groups des participants au dispositif porté par la mission locale. Lorsqu'elle est discutée, la notion d'autonomie est souvent associée aux outils pour organiser les activités professionnelles, à une meilleure connaissance des procédures et des ressources à mobiliser pour s'insérer professionnellement. Les réponses au questionnaire suggèrent toutefois une hausse modérée des compétences en matière d'organisation dans ce domaine pour les jeunes du groupe test de la mission locale, en comparaison avec les jeunes du groupe témoin, cette évolution n'étant significative que pour les jeunes âgés de 20 ans et plus (voir [tableau 1](#)).

Les progrès en matière d'autonomie et d'organisation apparaissent également dans les discours des jeunes du dispositif porté par ADESIR :

« Se lever tôt, se préparer, aller à la formation, apprendre de nouvelles choses, déjà ben la base pour trouver un travail, CV et lettre de motivation, confiance en soi, prise de parole, le langage, la posture, la gestuelle, le non verbal... » (Jeune homme, 23 ans, bac pro, dispositif ADESIR.)

Si les résultats de l'enquête par questionnaire auprès des jeunes participant au dispositif porté par la mission locale ne démontrent pas d'effets sur les compétences relevant de la persévérance (Ténacité, cf. [Tableau 1](#)), l'étude qualitative suggère toutefois des apports de la formation dans ce domaine. Cette dimension est parfois apparentée à l'engagement pris avec l'employeur ou avec l'entourage familial :

« J'ai promis à ma mère qui est en fauteuil roulant que j'ouvrirai un jour mon entreprise, ben je fais tout pour, et je fais bien mon stage en alternance, je lâche rien [...] J'ai appris à rien lâcher dans les ateliers sportifs de la formation. Il faut se battre pour y arriver, pour gagner alors c'est sûr là je me bats et je vais y arriver. » (Jeune femme, 23 ans, dispositif Mission locale Sud.)

Les encadrants des jeunes bénéficiaires du dispositif porté par ADESIR témoignent de leur progression dans la capacité à se projeter : 13 des 18 jeunes pour lesquels des données sont disponibles obtiennent un score de 4 sur 4 à leur sortie de préformation. Un jeune explique :

« La préformation, elle m'a beaucoup aidé à m'estimer en moi-même, d'avoir confiance en moi et de pouvoir me projeter. » (Jeune homme, 19 ans, CAP, dispositif ADESIR.)

Enfin, **les dispositifs apparaissent également efficaces pour développer les compétences relationnelles.** Les encadrants font état de la progression des jeunes ayant participé à la préformation ADESIR en matière de communication et de relation à autrui, ainsi que de leur capacité à contribuer à un projet collectif. Parallèlement, des effets significatifs sur l'évolution des compétences relevant de l'aisance relationnelle sont observés chez les jeunes du groupe test du dispositif porté par la mission

<sup>25</sup> Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

locale, même si la plupart de ces effets concernent spécifiquement les femmes et les jeunes âgés de 20 ans et plus (voir tableau 1). Les progrès dans ce domaine sont également rapportés par les jeunes lors des entretiens, et la facilité à créer de nouveaux liens est associée à la consolidation de leurs compétences en matière de communication lors de la formation :

« La formation m'a beaucoup aidé pour la communication, je savais pas dire les choses, comment dire certaines choses, moi la aprî a kozé, a bien kozé surtout é mi pe mie kozé ek lé zot [j'ai appris à parler, à bien parler surtout et je peux mieux parler avec les autres]. » (Jeune homme, 19 ans, dispositif Mission locale Sud.)

« Ben, je parlais déjà bien, mais pour parler devant un public, avant j'arrivais pas, et on s'est entraînés tout le temps en faisant des sketches, des théâtres et après, ça, au fil du temps, ben, c'est devenu normal [...] oser, prendre confiance en soi en fait. » (Jeune homme, 17 ans, CAP, dispositif ADESIR.)

## Des effets contrastés sur l'insertion sociale et professionnelle

Pour des jeunes éloignés de la formation et de l'emploi, le fait d'intégrer un parcours de formation permet déjà, en soi, de (re)nouer des liens au sein d'un collectif. La socialisation au sein du groupe de formation est d'ailleurs évoquée et valorisée de nombreuses fois lors des entretiens :

« Grâce à la formation, j'ai pu rencontrer des jeunes, d'autres jeunes comme moi et il y avait une bonne ambiance, nou té konprann anou bien, sété koul [nous nous comprenions, c'était cool]. On a vu qu'on avait les mêmes problèmes et té bien de partajé [c'était bien de partager]. » (Jeune femme, 21 ans, dispositif Mission locale Sud.)

À l'issue de la participation au dispositif, les équipes d'évaluation se sont attachées à suivre les jeunes dans leur parcours d'insertion en formation et en emploi. Dans le cas du dispositif porté par ADESIR, l'enquête a pu regarder le devenir des jeunes à court et moyen terme (6, 12 et 18 mois) suivant les cycles. L'évaluation du dispositif porté par la mission locale permet de comparer l'insertion des jeunes du groupe test à celle des jeunes du groupe témoin à court terme (1 mois et demi après la formation) et à moyen terme (6 et 18 mois après la formation). Différentes trajectoires sont considérées comme une sortie positive : en formation (apprentissage, alternance, etc.), en emploi (CDD, CDI, intérim), en emploi aidé (service civique, parcours emploi compétences, régiment du service militaire adapté, etc.), et en parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi (PACEA).

Sur 30 jeunes qui ont suivi le programme, **19 jeunes qui sont allés jusqu'au terme de la préformation d'ADESIR et 11 ont connu une sortie positive (CDD d'agent d'accueil, contrat parcours emploi compétences (PEC), formation cuisine, engagement dans l'armée, etc.)**. Ces jeunes sont majoritairement des hommes (8 sur 11), plus souvent des jeunes diplômés (bac pro, CAP) et la moitié étaient déjà inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle (mission locale, Pôle emploi) avant la participation à la préformation.

L'un d'eux a trouvé un contrat d'apprentissage (espaces verts) lors d'un des stages proposés par ADESIR et une autre entre en formation d'équipière dans la restauration :

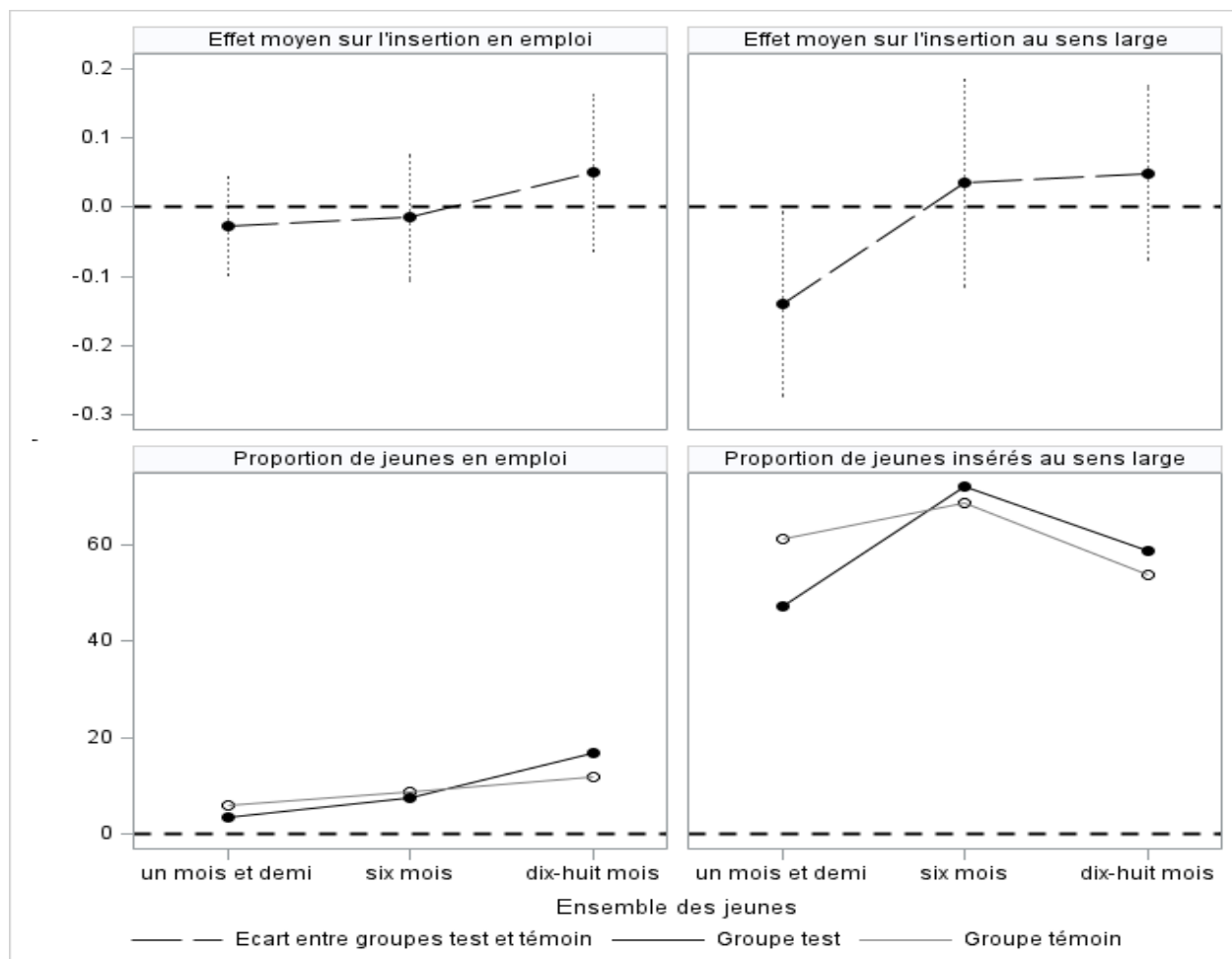
« Dans ADESIR même déjà, j'ai trouvé dans espace verts [...] comme ça bouge beaucoup dans l'espace vert, moi j'aime pas trop rester assis. Je préfère bouger, ben comme j'ai fait un stage là-bas, ben je vois que ça me plait et là je vais déposer un CV et une lettre de motivation pour pouvoir... euh ... comment ... être embauché dedans. » (Jeune homme, 17 ans, CAP, dispositif ADESIR.)

« J'ai un entretien le lendemain pour rentrer dans une nouvelle formation, quatre mois rémunérés d'équipière polyvalente restauration [...] on est polyvalente, on peut faire tout, serveuse, cuisine, caisse. » (Jeune femme, 19 ans, brevet des collèges, dispositif ADESIR.)



Le graphique 2 représente l'évolution de la proportion de jeunes insérés au sens large (en formation, en emploi, en emploi aidé, inscrits dans un parcours d'accompagnement contractualisé). Un mois et demi après la fin du dispositif porté par la mission locale, la part de jeunes en emploi est inférieure parmi les jeunes bénéficiaires du programme en comparaison avec ceux ayant bénéficié du suivi classique de la mission locale. À court terme, le dispositif présente donc des effets négatifs sur la probabilité d'être en emploi ainsi que sur la probabilité d'être inséré au sens large, particulièrement pour les hommes, et notamment d'être en emploi aidé ou bénéficiaire de la garantie jeunes. Dans la littérature économique, ces résultats peuvent s'expliquer à partir de deux types d'effets : l'effet d'enfermement, qui suggère que le temps passé en formation réduit le temps de recherche conduisant mécaniquement à une réduction du nombre d'offres d'emploi reçues ; et les « effets *ex post* », selon lesquels la participation à une formation peut conduire à revoir ses exigences à la hausse et donc à refuser plus d'offres d'emploi. Avec le temps, l'écart de situation avec les jeunes du groupe témoin se réduit sensiblement et, six mois après la formation, 72 % des jeunes bénéficiaires sont insérés au sens large (contre 68,5 % des jeunes du groupe témoin). Le graphique 2 montre que la proportion de jeunes insérés au sens large à 18 mois décroît sensiblement dans les deux groupes, un reflux s'expliquant par la sortie d'un nombre important de jeunes du dispositif de la garantie jeunes et des emplois aidés selon l'équipe d'évaluation. L'écart entre les deux groupes s'est néanmoins accentué pour atteindre près de 5 points de pourcentage, bien qu'il reste statistiquement insuffisant pour pouvoir être attribué avec certitude au dispositif. De ce fait, **les effets du dispositif sur l'insertion sont meilleurs à moyen terme qu'à court terme**, la progression étant principalement marquée chez les hommes et les jeunes de 20 ans et plus. Si les analyses statistiques ne mettent pas en évidence de différences significatives entre les trajectoires des deux groupes à moyen terme, compte tenu de la taille réduite de l'échantillon, elles suggèrent néanmoins qu'une intervention intensive et de courte durée peut avoir un impact significatif et positif du programme sur l'insertion professionnelle à moyen terme.

**GRAPHIQUE 1. EFFET DU PROGRAMME JEME SUR LA PROPORTION DE JEUNES EN EMPLOI ET INSÉRÉS AU SENS LARGE (À UN MOIS ET DEMI, 6 MOIS ET 18 MOIS)**



Source : Université de la Réunion.

Notes de lecture : Un mois et demi après la formation, l'écart entre la proportion de jeunes en emploi dans le groupe test et dans le groupe témoin est de -2,73 points de pourcentage. L'écart s'amenuise à six mois et devient positif à 18 mois (+4,97 points de pourcentage).

Les intervalles de confiance à 95 % sont en pointillés. Pour les jeunes du groupe test, la probabilité d'être en emploi dix-huit mois après le programme augmente en moyenne de 0,0497. L'intervalle compris entre -0,063 et 0,163 à 95% de chances de contenir la vraie valeur de l'effet.

## Partie 4. Quels sont les effets de l'approche « métier » pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle ?

### Qu'entend-on par approche « métier » ?

Les deux dispositifs Gesa'Jeunes et Cinékour Cités s'inscrivent dans ce que nous appelons une approche « métier ». Ils s'appuient sur des secteurs d'activités spécifiques : les métiers du sport et de l'animation ainsi que ceux du cinéma et de l'audiovisuel. Ils visent à faire connaître les différents métiers et débouchés de ces secteurs, à proposer une première mise en pratique des compétences nécessaires pour les exercer, mais aussi à accompagner concrètement l'insertion dans ces domaines d'activités *via* un accompagnement spécifique des jeunes.

Les secteurs d'activités (ici le sport, l'animation, le cinéma et l'audiovisuel) sont pensés à la fois comme des leviers pour repérer des publics éloignés des structures habituelles (missions locales, France Travail, organismes de formation...), les remobiliser *via* un secteur valorisé par les jeunes, mais aussi comme des secteurs aux potentiels d'emplois en développement.

Ces dispositifs s'appuient sur le goût prononcé de certains jeunes pour le sport ou le cinéma de manière à les embarquer dans un projet individuel et collectif. Plus que l'acquisition de compétences sociales (bien que cela puisse aussi être un objectif), ils visent l'acquisition de compétences professionnelles, voire la structuration d'un réseau professionnel. Les professionnels mobilisés pour les mettre en œuvre ne sont pas forcément issus du champ de l'insertion et du social, mais peuvent être des professionnels du secteur concerné. Gesa'Jeunes repose notamment sur des animateurs sportifs pour mobiliser les jeunes et Cinékour Cités fait appel à des professionnels de l'audiovisuel et du cinéma (monteur, régisseur, assistant technique, assistant production...) pour animer ses stages de réalisation de courts-métrages.

### **L'expérimentation Gesa'Jeunes s'inscrit dans une réflexion générale sur l'insertion par le sport et dans le sport, en privilégiant la filière animation, elle aussi perçue comme pourvoyeuse d'emplois.**

Le sport est en effet envisagé comme un levier d'insertion au niveau gouvernemental, en témoigne le « Plan 2022 - 2024 Insertion par le sport »<sup>26</sup> qui vise à multiplier par cinq le nombre de bénéficiaires d'actions d'insertion professionnelle par le sport chaque année. De ce fait, Gesa'Jeunes s'est construit dans la lignée de dispositifs développés au niveau national comme le dispositif SESAME<sup>27</sup>. Ce dernier, a pour objectif d'accompagner des jeunes, âgés de 16 à 25 ans, en difficultés sociales ou scolaires, vers

<sup>26</sup> <https://www.sports.gouv.fr/multiplier-par-5-le-nombre-de-beneficiaires-d-action-d-insertion-professionnelle-par-le-sport>

<sup>27</sup> Le dispositif [SESAME](#) visait à accompagner 6 000 jeunes vers les métiers du sport entre 2015 et 2022. Il s'adresse aux jeunes qui résident dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ou d'une zone de revitalisation rurale (ZRR), qui rencontrent des difficultés sociales, sont en situation de décrochage scolaire, sortis du système scolaire sans diplôme qualifiant ou encore qui s'inscrivent dans une pratique sportive de haut niveau.

une formation d'éducateur sportif ou d'animateur, et vers leur insertion, en proposant un parcours comprenant des étapes d'information, de positionnement, de préqualification et de formation.

**Le projet Cinékour Cités s'appuie quant à lui sur le goût prononcé d'une partie des jeunes réunionnais pour la création audiovisuelle et le cinéma<sup>28</sup> et vise à favoriser l'émergence, la professionnalisation et la promotion de jeunes créateurs dans le domaine du cinéma de court-métrage à La Réunion.** Il s'inscrit en cela dans un ensemble de projets qui présentent des objectifs comparables. On pourra citer par exemple l'École Kourtrajmé et notamment Kourtrajmé Karaïbes basée en Guadeloupe, qui vise à favoriser l'insertion dans les métiers créatifs du cinéma en offrant des formations gratuites, ouvertes à tous et sans condition de diplôme<sup>29</sup>, ou encore l'association « 1 000 visages » qui œuvre à rendre accessibles les métiers du cinéma et de la série aux jeunes qui en sont éloignés pour des raisons sociales, économiques et/ou géographiques<sup>30</sup>.

Plusieurs caractéristiques communes et objectifs transversaux sont observables dans les deux projets étudiés :

- le sport et le cinéma sont à la fois considérés comme leviers de mobilisation, mais aussi comme filières représentant des opportunités d'emploi localement ;
- les dispositifs visent à faire découvrir des champs professionnels qui sont valorisés par les jeunes et à accompagner les jeunes dans l'acquisition de compétences professionnelles spécifiques ;
- ils privilégient une immersion par la pratique du métier plutôt qu'une approche théorique ;
- ils peuvent comprendre des formations professionnelles qualifiantes ou accompagner l'accès des jeunes à ces formations ;
- ils visent à faciliter l'intégration dans le secteur en aidant les jeunes à travailler leur réseau professionnel et en promouvant leurs compétences.

## Deux dispositifs expérimentaux visant à découvrir un secteur d'activité spécifique

### Gesa'Jeunes : un dispositif d'insertion dans les métiers du sport et de l'animation

Le portage de l'expérimentation Gesa'Jeunes est assuré par l'association GESARUN, groupement d'employeurs des métiers du sport et des loisirs, impliqué depuis plusieurs années dans le développement de l'insertion professionnelle des jeunes réunionnais. Il s'adresse à des jeunes réunionnais dits « NEET<sup>31</sup> » âgés de 16 à 29 ans, venant de plusieurs quartiers de Saint-Denis. Le projet vise à repérer des jeunes « en

---

<sup>28</sup> L'évaluateur rappelle qu'à la Réunion, « aller au cinéma est l'une des pratiques culturelles les plus plébiscitées par la jeunesse selon une étude du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE) réalisée en 2013 et portant sur « les pratiques artistiques et les fréquentations culturelles des réunionnaises ». Le parcours scolaire des jeunes témoigne également de cet attrait : à La Réunion, les options cinéma-audiovisuel (CAV) sont fortement sollicitées par les lycéens. L'île compte également des centres de formation en enseignement supérieur comme l'Institut de l'image Océan indien (ILOI), qui reçoit des centaines de candidatures chaque année ainsi qu'un BTS métiers de l'audiovisuel à Saint-Denis.

<sup>29</sup> <https://www.ecolekourtrajmekaraibes.com/L-%C3%A9cole>

<sup>30</sup> <https://www.1000visages.fr/accueil>

<sup>31</sup> NEET, qui signifie Not in Education, Employment or Training, est une classification sociale pour des personnes sans emploi ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation.

volonté d'insertion », à leur proposer une offre de formation autour des métiers du sport et des loisirs et à créer un « outil d'application et d'alternance pédagogique ». Les porteurs, issus du monde sportif (il s'agit notamment d'animateurs sportifs) plutôt que de l'insertion, ont fait le pari que la dimension « sport » pouvait constituer une motivation forte pour un certain nombre de jeunes.

Pour les jeunes repérés *via* des actions en « pied d'immeuble »<sup>32</sup> autour de la pratique du sport et potentiellement intéressés par les formations et métiers du sport et de l'animation, un processus de formation est proposé selon trois modalités (à associer ou pas) : une préformation d'environ trois mois permettant de présenter les métiers et formations, de faire expérimenter le métier, de travailler autour des conditions de l'entrée en formation (comportements, attitudes, confiance en soi...) ; l'entrée en CQP (certificat de qualification professionnelle) animateur loisir sportif, qui constitue le premier niveau de diplôme obligatoire ou encore l'entrée en BPJEPS (brevet professionnel jeunesse, éducation populaire et sport) spécialité « animateur » ou « éducateur sportif », qui constitue une étape essentielle pour pouvoir exercer de manière durable un métier dans ce domaine.

Le projet Gesa'Jeunes s'appuie sur un consortium d'acteurs :

- GESARUN<sup>33</sup> qui coordonne le dispositif et les différents acteurs ;
- Vertu Sport, une association qui met en place des animations permettant de rencontrer des jeunes, de les mobiliser puis de les accompagner lors de stages pratiques dans des accueils collectifs de mineurs ;
- L'Académie des Camélias<sup>34</sup>, un centre socioculturel qui constitue à la fois le lieu du repérage et de la mobilisation des jeunes. Il s'agit également d'un lieu d'accueil proposant des salles pour des sessions de formation dans la proximité ainsi qu'un lieu centralisateur où reviennent des jeunes à des occasions diverses, permettant au coordonnateur de Gesa'Jeunes de maintenir un contact informel avec eux ;
- Kalamus : un centre de formation CFA portant sur les métiers du sport qui est mobilisé pour la partie formation.

Les évaluateurs soulignent dans leur rapport que le projet s'appuie sur un fonctionnement coopératif. Ce dernier vise à articuler étroitement le travail entre acteurs évoqués ci-dessus pour effectuer les démarches de repérage et de mobilisation puis accompagner l'entrée en préformation ou en formation et enfin soutenir l'intégration sur le marché de l'emploi *via* le groupement d'employeurs.

## Cinékeur Cités : un dispositif d'initiation aux métiers du cinéma

Cinékeur est une association qui vise à favoriser l'émergence, la professionnalisation et la promotion de jeunes créateurs dans le domaine du cinéma de court-métrage à La Réunion. Le projet évalué dans le

<sup>32</sup> Les actions en « pied d'immeuble » visent à toucher les jeunes directement au sein de leur quartier.

<sup>33</sup> L'association GESARUN intervient dans le cadre du projet porté par l'association ADESIR. Elle met à disposition un éducateur sportif pour un accompagnement sportif accès sur le savoir être et l'estime de soi.

<sup>34</sup> L'Académie des Camélias est un centre socioculturel de Saint-Denis aux multiples dimensions. Cet équipement neuf à l'époque du lancement du projet constituait un projet agrégeant des dimensions sociales (centre social agréé CAF), culturelles, citoyenne, participative, éducative, d'insertion, et d'éducation populaire. L'Académie des Camélias s'est présentée comme « un espace d'accueil ouvert à tous combinant des actions destinées à être attractives pour des publics variés ». Elle présente un fonctionnement atypique avec un personnel municipal (directrice-secrétaire, agent d'accueil) auprès duquel travaillent des professionnels mis à disposition par différentes institutions : le centre régional information jeunesse, (CRIJ), le centre communal d'action sociale (CCAS), la mairie, la Croix-Rouge, des associations de prévention spécialisée et de résidents de quartier.

cadre de l'expérimentation est Cinékour Cités. Il s'articule autour de la mise en œuvre de stages d'initiation aux métiers du cinéma : « Kourmétraz », sur le territoire de La Réunion.

Les jeunes ciblés par le dispositif sont les habitants de 9 QPV de La Réunion âgés de 16 à 25 ans, « ayant un intérêt marqué ou non pour le cinéma, et plus généralement pour l'audiovisuel, étant en besoin d'insertion socioprofessionnelle ou concernés par les questions d'orientation scolaire »<sup>35</sup>.

Trois objectifs sont poursuivis par l'association dans le cadre de l'expérimentation Cinékour Cités.

- Réaliser des stages pratiques de réalisation de courts-métrages et « offrir à des jeunes issus des quartiers, l'environnement de confiance leur permettant de développer leur expression et leurs capacités d'apprentissage à travers une initiation pratique aux métiers du cinéma ».
- Recruter deux jeunes porteurs d'un projet d'insertion dans l'audiovisuel, ayant entre 18 et 25 ans, issus des QPV de La Réunion, passionnés par l'audiovisuel et le cinéma, et motivés pour apprendre à travailler en équipe. L'objectif est de leur permettre d'acquérir des compétences en gestion de projets socioculturels (réalisation de courts-métrages) afin qu'ils développent des prises d'initiative.
- Créer un « collège jeunes » : une plateforme d'insertion et de mise en relation avec des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel (réalisateurs, monteurs, cadres...) gérée par et pour les jeunes, pour favoriser l'accompagnement vers la formation ou l'emploi dans le secteur de l'audiovisuel.

## Des méthodes d'enquêtes principalement qualitatives

Le cabinet Conseil recherche évaluation en sciences sociales (CRESS) réalise l'évaluation du projet Gesa'Jeunes. L'équipe a mis en œuvre une évaluation *in itinere* qui « porte davantage sur la cohérence et la pertinence d'un dispositif et permet de produire de la connaissance sur un dispositif en cours de construction » (Kerivel, James, 2018). Ce type d'évaluation permet « d'observer le dispositif et sa mise en œuvre du point de vue de l'ensemble des acteurs inscrits dans un contexte spécifique (*ibid.*) ». La méthode mobilisée dite « intégrée » a permis tout au long de la démarche de nombreux échanges avec les porteurs de projet et de souligner les points d'attention nécessaires (sur le suivi des jeunes, l'articulation des temps de mobilisation et de formation...).

La démarche évaluative propose d'analyser en quoi l'utilisation du sport est pertinente pour :

- renouer avec le public ciblé (jeunes "invisibles"), le mobiliser ;
- l'engager dans des démarches de préformation puis de formation ;
- générer des effets durables d'insertion en lien avec l'élargissement de l'approche « sport » vers les activités physiques à destination d'autres publics et besoins (scolaire, personnes âgées, handicapées, entreprises...);
- structurer des réseaux d'acteurs locaux coordonnés et sortir des limites des démarches habituelles d'insertion et des clivages institutionnels.

La démarche d'évaluation s'appuie sur deux sources d'informations : les retours d'expériences des parties prenantes de la démarche (professionnels et jeunes) ainsi que le recueil d'informations sur le

---

<sup>35</sup> <https://www.cinekour.com/cinekour-cites>

parcours des jeunes et d'observations sur le fonctionnement du projet. Trois voyages ont été effectués sur place. 9 entretiens ont été réalisés auprès de partenaires (directeurs de services municipaux, élus, directeurs de structures sociales) ; 20 entretiens ont été réalisés auprès de jeunes et une « bibliothèque des situations » a été remplie pour les 69 jeunes entrés dans le dispositif, permettant de suivre le parcours des jeunes entrés en formation dans un tableau intégrant différentes données : éléments d'identification (âge, sexe, commune, coordonnées) ; éléments sur le processus d'arrivée dans Gesa' Jeunes (formations suivies et obtenues, abandons, changements de parcours) ; éléments de situation durant la formation (suivi post-formation, commentaires faits par le jeune).

En ce qui concerne l'insertion, il n'existe pas d'outils de suivi à moyen terme. Selon les évaluateurs, « *le coordonnateur de Gesa' Jeunes n'a pas eu la disponibilité ni la légitimité, pour suivre les jeunes qui continuent parfois de le solliciter après leur passage en formation. Sinon de manière très informelle* » (CRESS, 2023, p. 30).

Le cabinet Études ethnosociologiques de l'océan indien (ESOI) a réalisé l'évaluation du dispositif Cinékour Cités. L'évaluateur a également réalisé une évaluation *in itinere* principalement qualitative associée à la passation d'un questionnaire en traitant la question suivante : dans quelle mesure, un dispositif de formation et de création de courts-métrages, associant professionnels et stagiaires âgés de 16 à 25 ans, avec des parcours très différents, peut-il permettre de développer non seulement des compétences, mais aussi des emplois dans cette filière ?

L'évaluation porte sur la pertinence d'un projet alliant culture et insertion sociale et professionnelle et s'est appuyée sur les outils suivants :

- des entretiens individuels, formels et informels, menés auprès d'une vingtaine de stagiaires, de salariés (chef de projet, chargés de mission, professionnels-formateurs) et de partenaires (déléguée au préfet à la politique de la ville, conseillers missions locales...);
- des entretiens en groupe menés auprès des professionnels formateurs et de membres de l'association ;
- une enquête par questionnaire auprès des stagiaires réalisée à la fin des stages (180 répondants) ;
- des observations de pratiques au cours des stages et des regroupements.

## Public et modalités d'accroche : des bénéficiaires éloignés des institutions

Les éléments qualitatifs croisés aux données de suivi mobilisées par les évaluations montrent que le public touché est majoritairement en situation de précarité socioéconomique (éloignement des institutions, faible niveau de qualification, échec scolaire, difficulté à trouver un emploi, etc.). Les évaluateurs donnent également des informations sur le rapport au sport ou au cinéma et à l'audiovisuel décrit par les jeunes, qui représente des « leviers d'accroches » aux dispositifs pour une partie d'entre eux.

Pour mobiliser ces publics en situation de précarité et éloignés des institutions pour certains, les deux dispositifs misent sur la proximité et le développement d'activités au sein même des quartiers où vivent les jeunes ciblés. Ils valorisent également une approche par les pairs (notamment Cinékour Cités dont

les stages sont organisés par des jeunes en service civique) ainsi que la langue : le créole. Enfin, ils mettent en avant des secteurs d'activités qui bénéficient d'une image plutôt valorisée auprès des jeunes : le sport, l'animation, le cinéma et l'audiovisuel.

**Concernant Gesa'Jeunes, 583 jeunes de 18 à 25 ans sont entrés dans le dispositif de repérage** : 215 la première année, 164 la deuxième année et 204 la dernière année. Ces jeunes n'ont néanmoins pas tous bénéficié de l'ensemble des volets du dispositif. Ils ont pu bénéficier « d'entretiens diagnostics » (près de 300 réalisés en tout, permettant éventuellement de les réorienter vers des partenaires), d'ateliers, d'activités sportives ou d'événements mis en place dans le cadre de Gesa'Jeunes, mais ils ne sont qu'une minorité à avoir intégré une formation ou une préformation prévue dans le cadre du projet. **La part des jeunes ayant intégré une préformation ou une formation dans les métiers du sport ou de l'animation est en effet plus réduite**, comme cela sera évoqué dans la partie « Des résultats limités sur l'accès à la formation et l'insertion socioprofessionnelle », **avec 12 % des jeunes concernés (soit 68 jeunes)**.

L'ensemble des jeunes ayant intégré le dispositif ont été caractérisés en tant **qu'actifs inoccupés** par les porteurs de projet (ce qui recouvre les catégories de : demandeurs d'emploi, NEET, jeunes bénéficiant de la garantie jeunes, etc.). **À partir des entretiens, les évaluateurs de CRESS évoquent des jeunes aux parcours marqués par de la « discontinuité »** : « *Beaucoup sont marqués par l'échec scolaire, des tentatives de trouver une voie, des abandons divers et donc par une forme importante de discontinuité* » (CRESS, 2023).

**Concernant le rapport au sport et aux métiers du sport**, le public est partagé entre des jeunes ayant une pratique sportive, voire des jeunes ayant déjà intégré par le passé des formations relatives au sport ou à l'animation, et des jeunes plus éloignés de la pratique sportive (la majorité). « *Dans ce contexte, beaucoup ont une vision très limitative des métiers du sport et de l'animation, souvent réduite à l'idée de devenir coach ou à des images largement à côté des exigences règlementaires permettant l'exercice réel* » (CRESS, 2023).

En plus des animations collectives, les jeunes ont pu être orientés vers le dispositif par leur club sportif ou par des connaissances personnelles (famille, amis). D'autres ont été orientés par la mission locale ou par Pôle emploi. Si certains ont une pratique sportive individuelle, d'autres n'en ont pas du tout. Une minorité d'entre eux, notamment parmi les plus âgés, avaient déjà engagé des formations ou des démarches liées aux métiers du sport, qu'ils ont eu l'occasion de reprendre.

**Concernant Cinékour Cités, 107 jeunes ont pu bénéficier de l'un des 9 stages réalisés**. La quasi-totalité des jeunes est issue des 9 QPV où sont organisés les stages. Le recrutement par appel à candidatures s'est fait à partir des critères suivants : avoir entre 15 et 25 ans, « être motivé à découvrir les métiers du cinéma », « être en besoin d'insertion », « privilégier les habitants dans la ville/quartier du stage ». On note la participation de 63 % d'hommes, 36 % de femmes et 1 % de personnes « non binaires ».

En fonction de la période de réalisation des stages (vacances scolaires ou pas) le public est différent. Si, sur le temps de l'expérimentation, on note 22 % d'étudiants et 19 % de lycéens, la participation de ces derniers est généralement « condensée » sur les périodes de vacances scolaires. Les stages réalisés à une autre période mobilisent davantage les demandeurs d'emploi (près de 40 % des stagiaires ont été identifiés comme sans activité professionnelle) sur la totalité des stagiaires.

Le public est majoritairement caractérisé par des situations de précarité économique. Selon l'évaluateur, certains n'hésitent pas à cumuler des activités d'agent de sécurité avec leur activité audiovisuelle. Pour



faire face aux situations de précarité, certains aménagements ont été mis en place. Ainsi un repas du **midi est offert aux stagiaires Kourmétraz pendant les deux semaines de stage.**

**L'adhésion se fait en partie en dehors des circuits institutionnels, par les réseaux sociaux, l'interconnaissance ou le bouche-à-oreille.** D'autres moyens de communication sont également mobilisés : affichage dans chaque quartier où se déroulent les stages, travail de médiation par l'équipe projet sur le terrain, sollicitation des associations locales pour transmettre l'information auprès du public ciblé.

De plus, les acteurs institutionnels ont joué le rôle de relais pour les appels à candidatures concernant les stages Kourmétraz (mission locale, CRIJ, chambre économique...).

Néanmoins, l'évaluateur ESOL souligne que le recrutement des jeunes hors public scolaires reste à renforcer. « *Lors de l'expérimentation, il a été vérifié que le public facilement mobilisable était les jeunes déjà engagés au sein d'un processus de formation (lycéens ou étudiants).* » (ESOL, 2022.) Il identifie deux leviers pour les mobiliser :

- engager une vraie dynamique partenariale avec des personnes relais choisies parmi les conseillers missions locales, qui puissent s'emparer du dispositif ;
- renforcer une implication dans la vie du quartier ciblé grâce aux associations locales et aux médiateurs afin rencontrer les jeunes habitants et de gagner leur confiance.

Concernant le rapport à l'audiovisuel ou au cinéma, **la majorité des jeunes investis dans la réalisation des courts-métrages ont eu des expériences antérieures variées dans le champ de l'audiovisuel ou du cinéma.** Ces expériences relèvent de la formation (option ou spécialité cinéma dans le cadre scolaire, formation initiée à l'ILOI<sup>36</sup>), de la production/réalisation (création de mini séries, de clips...) ou encore du jeu d'acteur (des seconds rôles dans des séries). Néanmoins, comme souligné par l'évaluateur, les jeunes dans leur grande majorité ont un rapport distancié aux pratiques culturelles des classes sociales plus privilégiées :

« Sans avoir mené une enquête exhaustive sur ce sujet, l'origine sociale des familles des stagiaires ne les prédestine pas à être des privilégiés de la culture, et les quelques échanges avec les stagiaires nous montrent qu'ils fréquentent peu le cinéma en dehors de la consommation de la télé, et ne vont que peu, voire jamais, au théâtre ou dans les musées. » (ESOL, 2022.)

Ces résultats plutôt positifs en matière de public touché s'expliquent en partie par des modalités de mobilisation et d'accompagnement des jeunes qui se caractérisent par une grande disponibilité ainsi qu'une grande proximité entre professionnels et jeunes liés à la fois à leur parcours parfois proche, des intérêts communs et pour certains l'usage du créole.

Concernant Gesa'Jeunes, **le positionnement du coordonnateur du projet et son parcours** représentent des atouts forts pour toucher les jeunes : « Sa connaissance fine aussi bien des publics, il est issu du quartier, que des formations qu'il a lui-même suivies ou dans lesquelles il intervient, ont contribué à l'évidence à une bonne articulation avec les publics. » De plus, ce dernier est présent tous les jours dans l'Académie. Le choix de ne pas occuper un bureau dédié, mais de se déplacer dans l'équipement a été un « élément de disponibilité et de non-institutionnalisation de sa fonction qui ont constitué des

---

<sup>36</sup> L'Institut de l'image de l'océan indien ou ILOI est une école de formation professionnelle et de formation continue de La Réunion spécialisée dans l'infographie, l'animation 2D/3D, la post-production, la création Web et multimédia, l'audiovisuel et le cinéma.

identifiants de son positionnement vis-à-vis des jeunes. Cette absence de bureau permet une facilité d'interpellation réciproque » (CRESS, 2023).

Par ailleurs, son travail est relayé par les autres intervenants du site qui en connaissent le contenu et les enjeux (Conseillers du CRIJ et adultes relais de la Croix rouge). « Ces derniers permettent ainsi un lien à la fois informel et potentiellement dans la durée » (CRESS, 2023).

**La mise œuvre d'événements de mobilisation au sein du quartier** a par ailleurs permis de toucher un nombre de jeunes plus important, d'échanger avec eux, de connaître leur situation et d'enregistrer leurs coordonnées si besoin<sup>37</sup>.

**Le projet Cinékour Cités est également marqué par cette proximité des professionnels avec les jeunes qui se retrouvent autour d'un intérêt commun pour les métiers du cinéma et/ou de l'audiovisuel pour la plupart ainsi qu'une expérience partagée :**

« Le rapprochement se fait par le partage des passions, par les échanges d'expériences qui se transmettent même sur des temps assez courts. La transmission c'est aussi la possibilité de connaître les parcours pour devenir professionnel, pour passer de la passion en amateur au statut de professionnel. » (ESOI, 2022.)

**Une relation « horizontale » lors des stages est ainsi fortement plébiscitée à la fois par les professionnels et les jeunes :**

« Je leur dis "je ne suis pas professeur, je suis intervenant et je vous parlerai comme si demain vous étiez mon collègue de travail" » (un professionnel) ; « On les considère comme des conseillers techniques en fait. On travaille ensemble. » (Un jeune bénéficiaire – ESOI, 2022).

Enfin, **l'usage du créole se présente comme un levier important.** Concernant l'évaluateur de **Cinékour** cela permet de toucher et de mettre plus à l'aise un maximum de potentiels bénéficiaires.

**De même concernant Gesa'Jeunes :** « l'usage du créole apparaît comme essentiel pour communiquer avec les jeunes qui le pratiquent couramment. Sa maîtrise par les animateurs et les formateurs constitue un levier pour créer de la reconnaissance, de la proximité, réguler certaines tensions, comprendre ce qui se joue dans les groupes. On voit que même quand le français est dominant, les formateurs vont souvent faire des allers et retours pour être sûrs d'être compris, pour « créer des ponts » entre des univers culturels » (CRESS, 2023).

Nous verrons cependant que la maîtrise et un usage suffisant du français sont essentiels dans le cadre de la formation et de la certification relevant d'une réglementation nationale, ce qui présente parfois un obstacle rédhibitoire pour certains jeunes.

---

<sup>37</sup> Les animateurs sportifs de Kalamus proposent des actions sportives en pieds d'immeuble, mais également des événements autour du sport et notamment les « villages Gesa ». Ces derniers mobilisent des équipes de jeunes dans des épreuves sportives sous formes ludiques associés à des ateliers pour découvrir les métiers du sport (exemples d'ateliers d'expérimentation : « Dans la peau d'un éducateur périscolaire », « Dans la peau d'un coach sport santé » ou « Dans la peau d'un entraîneur en club »). Des relances actives sont par ailleurs opérées par téléphone pour mobiliser les jeunes lors des événements.

## Des outils de mise en pratique centraux dans les approches des dispositifs

**Les deux expérimentations s'inscrivent dans le champ de l'éducation populaire et mettent en place des « pédagogies de projet »<sup>38</sup> qui valorisent les apprentissages lors de mise en situation professionnelle. De plus, elles ont pour ambition d'accompagner concrètement les jeunes jusqu'à l'emploi, *via* le groupement d'employeurs pour Gesa'Jeunes et le « collège jeunes »<sup>39</sup> pour Cinékour Cités.**

Le projet Gesa'Jeunes prévoit en lien avec l'Académie des Camélias, la mise en œuvre d'un « centre d'application » qui se traduit par l'organisation d'accueils collectifs de mineurs (ACM)<sup>40</sup> à destination des jeunes en formation. Durant cinq sessions de vacances en ACM, ces derniers ont pu y exercer en tant qu'éducateurs ou animateurs sportifs « en formation ». L'objectif est de permettre aux jeunes en parcours de formation d'avoir un cadre professionnel adapté pour une mise en application de leurs compétences. **Entre 2021 et 2022, 39 jeunes en formation BPJEPS, BAFA, BAFD et CQP ont exercé lors d'un ACM.** Cette possibilité apparaît comme un levier permettant aux jeunes « d'expérimenter la fonction dans un cadre familial et assez rassurant ». Un des jeunes témoigne à ce propos : « Là tu es en vraie situation. Tu vois ce qui marche ou pas, c'est pas théorique. La réaction des enfants est une récompense » (CRESS, 2023).

L'équipe d'évaluation CRESS présente néanmoins ce volet de la démarche comme exigeant. L'organisation des ACM demande une forte coopération entre acteurs pour permettre un accueil adapté à des jeunes en voie de professionnalisation et une articulation importante avec les temps de formation. Une coopération qui a pu faire défaut à certaines étapes du projet.

**Les stages proposés par Cinékour Cités permettent de même une mise en situation professionnelle de deux semaines.** Ceux qui ont lieu pendant les vacances s'adressent à un public large<sup>41</sup> et mobilisent notamment des publics scolaires et étudiants, les stages organisés en période scolaire s'adressent exclusivement aux jeunes en décrochage ou en besoin d'insertion.

Au total, **9 stages de deux semaines ont été organisés, auxquels 107 stagiaires ont participé.** 630 heures d'ateliers ont été réalisées ainsi que 9 courts-métrages. Les stages comprennent des ateliers d'éducation à l'image et d'écriture, des initiations techniques ainsi que le tournage. Durant les stages, les jeunes écrivent leur scénario en collectif et s'initient à l'utilisation du matériel professionnel sur un plateau de tournage de cinéma, à l'image et au son. 19 intervenants professionnels, issus de la filière cinéma de La Réunion, novices ou confirmés, sont intervenus lors des stages de création de courts-métrages.

<sup>38</sup> La pédagogie de projet est une pratique de pédagogie active qui permet de générer des apprentissages à travers la réalisation d'une production concrète.

<sup>39</sup> Le collège jeunes agit sur différents leviers pour la formation et l'insertion socioprofessionnelle dans les métiers du cinéma et de l'audiovisuel des anciens participants à Kourmétraz. Il permet un accompagnement à travers des conseils sur l'orientation, scolaire ou professionnelle ; un encouragement aux initiatives de création par du soutien logistique et/ou du prêt matériel ou encore la mise en lien avec les offres d'emploi, de stages ou de castings. Ce dernier comptabilise 67 adhérents dont 36 bénévoles mobilisés lors des actions de Cinékour.

<sup>40</sup> Un accueil collectif de mineurs (ACM) un accueil d'au minimum 7 enfants et/ou jeunes âgés de moins de 18 ans. Il offre l'occasion de pratiquer plusieurs activités de loisirs éducatifs et de détente, organisées à partir d'un projet éducatif propre à chaque organisateur. Il est réglementé par l'État et en particulier doit être déclaré auprès de l'administration. C'est depuis 2006 la dénomination réglementaire des centres de vacances – ou colonies de vacances – et des centres de loisirs – ou centres aérés [\[en ligne\]](#).

<sup>41</sup> Les critères de sélection sont néanmoins les suivants : avoir entre 15 et 25 ans, être motivé à découvrir les métiers du cinéma, être en besoin d'insertion, être disponible tous les jours du stage, de préférence habiter la ville ou le quartier de réalisation du stage.

Le stage permet de donner concrètement à voir les différents métiers qui existent dans l'industrie de l'audiovisuel et du cinéma. Il permet également aux stagiaires de directement participer, de « faire » et non pas seulement d'appréhender théoriquement ces métiers.

En plus de proposer des outils de mise en pratique, les deux porteurs de projets : **Cinékeur Cités et GESARUN revendiquent une très bonne connaissance du secteur d'activités au sein duquel ils souhaitent faciliter l'insertion des jeunes ainsi que la volonté de développer des opportunités pour des jeunes initialement peu qualifiés.**

Concernant Cinékeur Cités, le secteur de l'audiovisuel est décrit comme étant en pleine croissance à La Réunion, offrant des débouchés divers parmi les entreprises, les associations, les établissements publics ou encore les collectivités. Le secteur est par ailleurs soutenu par une volonté politique forte<sup>42</sup>. Ce contexte permet à l'association de se positionner comme un acteur de la sensibilisation et de la formation aux métiers du cinéma dans un secteur présenté comme porteur. De plus, *via* le « collège jeunes », le projet ambitionne de renforcer la formation, le réseau professionnel et la visibilité des jeunes. Côté formation, le collège jeunes propose des ateliers « à la carte » ou des masterclass<sup>43</sup>, pour découvrir d'autres facettes des métiers du cinéma comme la postproduction ou la direction d'acteur. Côté réseau professionnel, il transmet des appels à projets, diffuse des candidatures et organise les rencontres de cinéastes qui permettent de se connecter au marché et au réseau local et national. Il développe par ailleurs un volet événementiel et invite ses membres à participer aux activités de l'association, comme la projection de courts-métrages, mais aussi à s'impliquer par du bénévolat lors d'actions comme La Fête du court-métrage.

Concernant Gesa'Jeunes, le projet est porté par le groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) sport et loisirs GESARUN qui entend, en plus de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de jeunes, dynamiser les branches sport et animation sur le territoire et développer les activités physiques à destination d'autres publics (scolaires, personnes âgées, handicapées, entreprises...). La volonté initiale était dans ce cadre de pouvoir accompagner les jeunes de leur formation (*via* Gesa'Jeunes) à leur insertion (*via* le groupement d'employeurs) du fait d'une connaissance approfondie du secteur économique local en matière de sport et d'animation et de la structuration d'un réseau d'employeurs.

Néanmoins, la mise en œuvre sous la forme d'un consortium du projet n'a pas toujours facilité cette approche systémique : repérage, formation, insertion, comme cela sera abordé dans la partie consacrée aux effets en matière d'insertion socioprofessionnelle.

---

<sup>42</sup> La Région Réunion intervient financièrement en faveur de l'audiovisuel, du cinéma et du multimédia et la direction des affaires culturelles développe en partenariat avec le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) ainsi que les collectivités territoriales, une politique structurante pour le territoire dans les domaines de l'audiovisuel et du cinéma.

<sup>43</sup> Une « masterclass » est un cours de perfectionnement et de partage d'expérience donné par l'expert d'une discipline.

## Des avis positifs concernant la découverte de secteurs d'activités, la remobilisation et la confiance en soi

**Cinékeur Cités et Gesa'Jeunes permettent de mieux appréhender la spécificité des métiers du sport, de l'animation, du cinéma et de l'audiovisuel de manière pratique.** Les premières expériences permises par le centre social d'application ainsi que les préformations côté Gesa'Jeunes, ou encore la réalisation de courts-métrages côté Cinékeur Cités permettent de tester des appétences et des compétences dans un contexte bienveillant. Elles permettent également de réduire les freins psychologiques à l'insertion dans ces métiers.

En parallèle de la découverte de secteurs d'activités, la posture de proximité des professionnels et l'horizontalité des relations permettent une prise de confiance et apporte un soutien important aux jeunes. « Dans cet accompagnement, la dimension de soutien "moral" des jeunes constitue un élément important. Elle a été souvent évoquée, par les jeunes comme par les accompagnateurs, en termes de reprise de confiance et du sentiment d'avoir été soutenus et " bien traités" », ce qui n'empêche pas les critiques sur certains aspects de la démarche, dans le domaine administratif et social notamment (CRESS, 2023).

Selon les évaluateurs du CRESS cela renvoie à la fois à l'engagement personnel des professionnels concernés (le coordonnateur Gesa'Jeunes, les formateurs Kalamus, les adultes relais) ainsi qu'à l'approche de type « "coaching sportif", attentive à encourager, valoriser les petites réussites et les efforts, qui a prédominé et constitue un prolongement des attitudes habituelles du monde sportif » (CRESS, 2023, p. 36).

Les préformations envisagées dans le cadre de Gesa'Jeunes sont également une première étape appréciée en termes de découverte des métiers du sport et de l'animation et de compréhension des différentes étapes à franchir. Pour les 18 jeunes en ayant bénéficié, elles ont donné l'occasion de passer les deux premières parties du BAFA ainsi que le certificat SST (sauveteur secouriste au travail) ce qui, pour beaucoup, a constitué une première réussite appréciée. Elles ont aussi permis à un certain nombre de jeunes, sortant d'un parcours d'échec, de reprendre confiance, de retrouver une motivation, comme plusieurs jeunes l'ont exprimé : « c'est la première fois que j'ai eu un diplôme » ; « j'étais content pour ma mère », « je n'étais plus complexée vis-à-vis de ma sœur qui avait réussi à l'école » (CRESS, 2023). Enfin, une partie des jeunes a indiqué avoir renoué avec une pratique sportive par le biais de la formation engagée.

De manière générale, les propos des jeunes sur ce que leur a apporté le dispositif sont très positifs, y compris quand ils ont arrêté la formation et se sont réorientés vers d'autres perspectives.

« Les éléments positifs tiennent au sentiment d'avoir été soutenus, encouragés, motivés, d'avoir pu expérimenter de manière positive leur capacité à s'exprimer en groupe, d'avoir fait des découvertes intéressantes, d'avoir élargi leurs horizons, etc. Aucun n'a évoqué de manière négative le fait d'être entré dans le dispositif. » (CRESS, 2023.)

L'évaluation de Cinékeur Cités par ESOI met en avant de la même façon la plus-value des stages qui reposent sur un principe d'adhésion volontaire et une ingénierie de projet participative, une situation d'apprentissage horizontale ainsi qu'une proximité avec l'équipe de professionnels.

« Concernant les participants aux stages Kourmétraz, leur évolution lors de leur parcours au sein du dispositif a été remarquable. Le dispositif participe à l'amélioration de la confiance en soi, de l'estime personnelle et

de la capacité à mener à un projet à terme. Cinékour Cités impact également positivement l'image des jeunes, de leur sérieux, compétences, dynamisme et engagement auprès des partenaires, mais aussi des familles des bénéficiaires. [...] L'exemplarité et le parcours des bénéficiaires rayonnent auprès d'autres jeunes lors des événements de restitution, développant ainsi la popularité du dispositif auprès du public cible sur un territoire. » (ESOI, 2022.)

## Des résultats limités sur l'accès à la formation et l'insertion socioprofessionnelle

Si les avis des jeunes sont positifs sur les deux dispositifs, les effets en matière d'obtention de formation qualifiante et d'insertion professionnelle dans les métiers de l'animation et du sport ainsi que du cinéma ou de l'audiovisuel restent limités à court et moyen termes et non renseignés à plus long terme.

De nombreux facteurs freinent l'accès aux diplômes permettant la qualification et un accès aux emplois visés : le niveau requis pour les formations qualifiantes, les difficultés sociales ou encore des délais trop longs entre le repérage et le début de la formation.

Concernant Gesa'Jeunes, les exigences du passage de diplôme ont mis en évidence les difficultés de certains des jeunes pour suivre et finaliser un cursus formatif, bien que des adaptations pédagogiques aient pu être proposées.

**Sur 567 jeunes entrés dans le dispositif de repérage** (qui ont pu potentiellement être réorientés vers des partenaires suite au 300 entretiens diagnostic réalisés), **68 sont finalement entrés dans une formation proposée par Gesa'Jeunes (12 femmes et 56 hommes) soit près de 12 % des jeunes repérés.**

Types de formation	Nombre de jeunes Gesa'Jeunes	Abandons en cours
CQP ALS <sup>44</sup> (2 sessions)	27	9 <sup>45</sup>
BP JEPS APT (2 promotions)	23	
Préformation : sport, animation, tourisme (2 sessions)	18	
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>9</b>

**Au moment de la fin de l'évaluation, les jeunes ayant obtenu les diplômes constituent environ la moitié de ceux qui sont entrés en CQP et un nombre plus limité de ceux qui ont entamé un BPJEPS, diplôme plus exigeant en termes de compétences.** Il faut néanmoins tenir compte du fait que plusieurs d'entre eux ont évoqué la possibilité de terminer plus tard leur parcours de formation.

Tout au long du parcours de nombreux obstacles ont été repérés, des **freins relatifs aux parcours et aux situations socioprofessionnelles des jeunes** : la difficulté pour certains à créer un dossier administratif (absence de papiers d'identité, difficultés à avoir un certificat de logement, etc.), le passage d'un test physique pour le BPJEPS (auquel certains jeunes ont échoué), l'expression orale et écrite

<sup>44</sup> Certificat de qualification professionnelle animateur de loisir sportif.

<sup>45</sup> Les abandons en cours de formation sont limités et ont surtout concerné la session CQP ALRS pour les raisons suivantes : échec à l'épreuve physique préalable à l'entrée ; raisons dites « personnelles » pouvant recouvrir plusieurs registres (contexte familial, autre projet, problèmes financiers, etc.), absence d'employeur pour l'alternance - manque de motivation et niveau trop faible pour les exigences.

obligatoirement en français. **Mais également des freins inhérents au dispositif** : les décalages entre mobilisation et entrée en formation sont un facteur d'abandon de parcours, tout comme l'obtention parfois difficile d'une alternance auprès d'un employeur pour le BPJEPS.

De plus, si l'insertion professionnelle constituait dans la logique prévue une finalité essentielle du dispositif (potentiellement facilitée par la bonne connaissance du monde professionnel de Gesarun en tant que groupement d'employeurs), le suivi de l'insertion professionnelle des jeunes passés par Gesa'Jeunes a finalement été porté par le centre régional info jeunesse (CRIJ)<sup>46</sup> dans le cadre du consortium du projet, entraînant une déperdition d'informations sur le devenir des jeunes.

Dans le cas de Cinékour Cités, l'acquisition de compétences professionnelles et de réseau professionnel lors de stages de deux semaines est aussi à nuancer. Il s'agit avant tout d'une sensibilisation, le porteur évoque à ce sujet dans son rapport final que lors des stages « les bénéficiaires ont acquis un socle de compétences de base leur permettant de poursuivre leur formation sur des tournages professionnels ». On qualifiera ainsi les stages de première étape vers un parcours plus long de professionnalisation. Parcours qui requiert d'ailleurs dans de nombreux cas un processus de formation présentant le même type de difficultés que celles évoquées pour Gesa'Jeunes. Si le porteur de Cinékour Cités évoque suite à la réalisation de stages différents débouchés comme des opportunités de stages sur les plateaux, des formations, des missions rémunérées et la conception de projets en autonomie<sup>47</sup>, il n'y a pas de données qui permettent d'effectuer un suivi sur le long terme des stagiaires et de leur potentielle insertion dans le milieu de l'audiovisuel ou du cinéma.

**Si le repérage et la mobilisation ont bien été investis par les deux dispositifs, les freins liés au processus de formation et d'insertion ont moins été anticipés et mis en œuvre. Par ailleurs, les évaluateurs soulignent qu'il est indispensable pour stabiliser les situations des jeunes de pouvoir disposer d'un volet de soutien social, or ce dernier semble avoir été assuré de manière trop limitée dans le cadre des expérimentations Gesa' Jeunes et de Cinékour Cités.**

---

<sup>46</sup> Si un portage de l'embauche de conseillers en insertion professionnelle était prévu par Gesa'Jeunes pour accompagner la phase d'insertion, la municipalité a finalement arbitrée entre plusieurs porteurs potentiels (dont Gesa'Jeunes) en faveur du CRIJ. De ce fait, le volet insertion a moins été développé par le projet qu'initialement prévu.

<sup>47</sup> Le rapport final du porteur de projet indique que « la connexion de Cinékour à la filière professionnelle a permis aux membres du collège jeunes de bénéficier d'une dizaine d'opportunités de stages sur des plateaux de tournage. Cinq jeunes ont obtenu des missions rémunérées, en qualité de comédiens ou techniciens. Trois jeunes créent actuellement leur collectif afin d'y mettre en place leurs projets ».

## Conclusion et perspectives

L'objectif de cette note était de présenter les enseignements, notamment sur les effets sur les parcours des jeunes, tirés de quatre dispositifs expérimentés dans le cadre du programme FEJ visant à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes réunionnais éloignés de la formation et de l'emploi.

L'analyse présentée montre que les deux dispositifs de formation (ADESIR et Mission locale Sud), grâce à une approche s'appuyant sur des activités sportives, artistiques, ou encore de coaching, **permettent de renforcer les compétences sociales** (confiance en soi, compétences relationnelles, autonomie) de jeunes réunionnais éloignés de la formation et de l'emploi. Pour autant, **développer ces compétences n'est pas gage d'insertion sur le marché du travail**. En effet, les résultats mettent en évidence des effets contrastés à court et moyen terme. Ainsi les effets du dispositif sur l'insertion portée par la mission locale sont meilleurs à moyen terme qu'à court terme. Un suivi longitudinal permettrait d'appréhender les effets de ces dispositifs à plus long terme.

Plusieurs enseignements se dégagent de l'évaluation des deux dispositifs étudiés. D'une part, il s'avère indispensable de s'appuyer sur **des porteurs qui disposent d'une compréhension fine du jeu d'acteurs et de partenaires** dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle. La proximité géographique joue ainsi un rôle majeur lorsqu'il s'agit d'atteindre des jeunes éloignés de la formation et de l'emploi, notamment ceux qui ne sont pas connus du Service public de l'emploi (mission locale et Pôle emploi). Cela confère aux porteurs de projet la légitimité nécessaire pour intervenir dans ce champ et pour nouer les partenariats institutionnels adéquats. D'autre part, pour des jeunes éloignés de l'emploi et souvent sans revenus, **la ressource financière constitue une véritable préoccupation et s'avère être une clé de leur motivation** à intégrer un programme et y rester jusqu'au bout. Plusieurs limites peuvent également être rapportées. La mise en œuvre et l'encadrement de terrain reposent sur quelques personnes, voire une seule professionnelle, l'animatrice sociale dans le cas du dispositif porté par ADESIR, à la fois coordonnatrice du projet, intervenante pédagogique, accompagnante socioprofessionnelle, soutien psychologique, voire « maman » ou « grande sœur » de certains jeunes. Enfin, ces deux dispositifs interrogent la question de l'insertion professionnelle en mettant en évidence qu'au-delà d'un accès à l'emploi, **ces jeunes éloignés de l'emploi ou de la formation ont besoin d'un accompagnement renforcé dans sa globalité** (moral, social, sanitaire, administratif, professionnel, etc.) [James, Kerivel, 2020] afin de se préparer socialement à l'emploi (Couronné, Sarfati, 2018), passant par un travail sur la confiance en soi et l'apprentissage de l'autonomie. En outre, la faible qualification de ces jeunes accédant à l'emploi sur un marché caractérisé par l'inadéquation entre l'offre et la demande renvoie à des difficultés plurielles qu'il s'agit aussi de prendre en compte pour expliquer les résultats. Si les démarches visant à agir auprès des demandeurs d'emploi sont nombreuses, elles peuvent utilement être complétées par des interventions du côté de l'offre (Castra, 2003)<sup>48</sup>.

<sup>48</sup> Certains dispositifs soutenus par le FEJ proposent des actions auprès des professionnels comme le projet porté par l'Association régionale des missions locales de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont une des actions vise à sensibiliser et former des entreprises aux risques de discrimination dans les pratiques de recrutement.

Pour aller plus loin : Bricet R., James S., Grevin A., 2023, *Expérimenter pour prévenir et lutter contre les discriminations envers les jeunes*, INJEP Note & rapports/Note thématique ([en ligne](#)).



L'analyse des deux autres dispositifs Cinékour Cités et Gesa'Jeunes permettent d'identifier les caractéristiques favorisant une approche « métier ». Ils visent à **mieux faire connaître les différents débouchés** d'un secteur d'activités spécifique tout en permettant une **mise en situation professionnelle « bienveillante »**. Ils suscitent l'adhésion vers de nouveaux parcours en s'appuyant sur les appétences et compétences des jeunes (pour le sport, l'audiovisuel, le cinéma dans les deux dispositifs). Ils valorisent des **outils de mise en pratique opérationnels et privilégient des relations de proximité** avec les jeunes ainsi que **des relations de soutien** qui permettent de développer les aptitudes des jeunes en s'appuyant sur leurs motivations ou leurs talents (CRESS, 2023, p. 40). Les professionnels œuvrant pour ces dispositifs présentent majoritairement des profils ancrés dans le secteur convoité plutôt que dans les filières sociales (il s'agit d'animateurs sportifs pour Gesa'Jeunes et de professionnels de l'audiovisuel pour Cinékour Cités plutôt que de travailleurs sociaux ou de conseillers en insertion socioprofessionnelle). **De plus, ils s'inscrivent fortement dans leurs territoires** en ayant une connaissance fine des potentiels locaux du secteur d'activités en termes de débouchés, mais aussi en mobilisant les jeunes directement dans leur quartier. **Enfin, ils envisagent d'avoir une action sur l'offre**, en repérant les opportunités et en œuvrant à l'embauche de jeunes de milieux diversifiés (*via* le groupement d'employeurs pour Gesa'Jeunes et *via* le collège jeunes pour Cinékour Cités).

Des atouts importants peuvent être relevés : en matière de mobilisation, mais aussi de reprise de confiance en soi, de découverte de secteurs d'activités spécifiques ou encore d'expériences « préprofessionnelles » (en amont du parcours professionnel) positives (à travers les ACM pour Gesa'Jeunes et la réalisation de courts-métrages pour Cinékour Cités).

Néanmoins, ces **atouts de remobilisation du public n'ont pas été suffisants pour garantir effectivement l'insertion socioprofessionnelle des jeunes** dans ces secteurs, mis à part pour une minorité d'entre eux. Les dispositifs, et en particulier celui porté par Cinékour Cités, se présentent comme de premières marches pour identifier les parcours dans ces secteurs d'activités, créer des vocations, rendre ces parcours atteignables symboliquement et inciter les jeunes à se former davantage que pour s'insérer effectivement dans ces filières.

L'analyse de ces dispositifs dans leur ensemble montre que si le repérage et la mobilisation ont bien été investis, les freins liés aux processus de formation et d'insertion ont moins été anticipés. Or **il semble indispensable de combiner à la fois un accompagnement global** (comme pour les dispositifs ADESIR et Mission locale Sud) permis par une collaboration renforcée avec les acteurs de l'accompagnement social (mission locale et travailleurs sociaux notamment) **et une meilleure préparation aux formations qualifiantes**, qui reste un obstacle encore difficilement surmontable pour la majorité des jeunes. **Enfin, le travail au niveau du réseau professionnel qui se caractérise à la fois par le fait d'offrir à ces jeunes de « clés d'entrées » dans ces réseaux** (en les faisant participer à des événements autour du cinéma, en organisant des rencontres de cinéastes ou en leur relayant des appels à projets par exemple) **et par une action de sensibilisation de ce réseau pour l'accueil de jeunes aux parcours diversifiés reste à renforcer**. Si Cinékour Cités et Gesa'Jeunes font déjà beaucoup plus que la majorité des dispositifs d'insertion pour agir sur l'offre, ce travail est à approfondir pour envisager l'insertion professionnelle dans les secteurs visés d'une part plus importante de jeunes ayant rejoint les dispositifs.

En définitive, ce programme montre l'intérêt de disposer sur un même territoire de dispositifs d'approches variées (approche centrée sur l'acquisition de compétences sociales ou approche « métiers » en l'occurrence ici), qui permettent de diversifier les leviers d'adhésion et de remobilisation

des jeunes. Il a également montré que **les différentes pratiques d'allers-vers (actions ou événements organisés en « pied d'immeuble », présence continue des coordinateurs au sein des quartiers, etc.) associées à un réseau partenarial servant de relai ont plutôt bien fonctionné**, avec un public initialement ciblé qui a été touché par les quatre dispositifs et **des retours d'expérience positifs de la part des jeunes** bénéficiaires.

Ces dispositifs montrent par ailleurs des **effets importants en matière de remobilisation de publics** souvent éloignés des structures habituelles (comme les missions locales, Pôle emploi, les organismes de formation, etc.) ainsi que sur **la confiance en soi et les capacités relationnelles**.

Néanmoins, quels que soient le dispositif et les approches choisies (par le développement des compétences sociales ou par la connaissance de métiers), ces expérimentations ne présentent pas **d'effets patents sur l'insertion socioprofessionnelle**. Face à des difficultés structurelles d'accès au marché de l'emploi avec une offre limitée à destination des publics peu ou pas qualifiés, ces quatre dispositifs s'avèrent insuffisants à court et moyen terme pour garantir l'insertion socioprofessionnelle.

Plusieurs facteurs de réussite ont néanmoins été identifiés pour faire en sorte que les dispositifs répondent davantage aux besoins des jeunes tout au long de leurs parcours d'insertion socioprofessionnelle.

D'une part, il s'agit de **mieux repérer et communiquer sur les spécificités des dispositifs** de manière à ce que les prescripteurs orientent au mieux les jeunes en fonction de leurs appétences et profils, de manière également à éviter les phénomènes de concurrences entre dispositifs et de limiter les abandons de parcours.

Par ailleurs, du fait de parcours d'insertion socioprofessionnelle qui se complexifient pour des publics non diplômés, il est central de **travailler les passerelles entre dispositifs, mais aussi vers des formations certifiantes ou qualifiantes**.

De ce fait, au sein d'un même territoire, il semble primordial que les acteurs de l'insertion partagent une connaissance de l'articulation possible des dispositifs entre eux (les jeunes étant potentiellement amenés à fréquenter plusieurs dispositifs avant leur insertion) et de l'articulation des dispositifs avec les formations certifiantes et qualifiantes pour accompagner au mieux les parcours des jeunes. Dans ce cadre, le maintien du lien avec les bénéficiaires sur le temps long est indispensable afin de considérer les effets de l'accompagnement et de proposer une réorientation adaptée aux souhaits et compétences des jeunes.

De plus, il apparaît nécessaire de « sécuriser » les parcours des jeunes et de réduire les facteurs de décrochage des dispositifs et des formations en proposant un **accompagnement global et renforcé des jeunes éloignés** de la formation et de l'emploi (au niveau social, sanitaire, administratif, moral, professionnel, etc.)

Enfin, et au-delà de l'accompagnement des jeunes bénéficiaires, un autre **levier de réussite consiste à travailler sur « l'offre »** c'est-à-dire auprès des entreprises, des collectivités ou des associations susceptibles de recruter des jeunes. Une connaissance fine des opportunités d'emploi et des réseaux professionnels semble être une vraie plus-value pour les dispositifs. En cela, il apparaît indispensable que les porteurs entretiennent des relations privilégiées avec les acteurs des secteurs dans lesquels ils souhaitent faciliter l'insertion des jeunes, qu'ils soient au courant des opportunités (recrutements à venir, appels à projets parus...) et œuvrent à valoriser l'image des jeunes passés par leur dispositif auprès des recruteurs potentiels.

## Bibliographie

### Les quatre rapports d'évaluation et notes de synthèse

Alivon F., Eyquem M., Idelson B., Molinatti G., Moreau N., Parmentier A., 2023, « Jeunesse en mouvement vers l'emploi », de La Réunion, rapport final, Université de La Réunion [\[en ligne\]](#).

CRESS, Barbe L., Berlioz G., 2023, « Gesa'Jeunes » porté par Gesarun- Saint Denis la Réunion, rapport final, cabinet CRESS - Conseil recherche évaluation en sciences sociales [\[en ligne\]](#).

Dougin H., Roberts T., Jérôme Tarbès J., 2022, « Vers une jeunesse émancipée et mobile » porté par ADESIR, rapport final, Jet Conseil [\[en ligne\]](#).

ESOI, Souffrin E., 2022, « Cinékour Cités » porté par Cinékour, Rapport final, ESOI - Études ethnosociologiques de l'océan indien [\[en ligne\]](#).

Ah-Woane M., 2024, Scolarités courtes à La Réunion : 3 100 jeunes déscolarisés avant 18 ans, et 14 800 autres entre 18 et 20 ans, *Insee Analyses Réunion*, n°87.

Algan Y., Huillery É., Prost C., 2018, « Confiance, coopération et autonomie : pour une école du XXI<sup>e</sup> siècle » *Notes du conseil d'analyse économique*, vol. 48, p. 1-12.

Augereau T., Ben-Ali L., 2019, « La motivation et le sentiment d'efficacité des élèves baissent de façon socialement différenciée au cours du collège », *Note d'information DEPP*, n° 19.02.

Baktavatsalou R., Chaussy C., Delvoe S., Legros F., Parvedy J-E., Payet F., 2019, « Une baisse modérée du nombre d'élèves scolarisés à l'horizon 2030. Projections du nombre d'élèves à La Réunion », *Insee Analyses Réunion*, n° 42.

Baulaigue M., 2018, « Tensions à l'île de la Réunion : la puissance populaire des gilets jaunes », *Sociétés*, n° 141, p. 133-139.

Bégin L., Véniard A., 2013, « L'évaluation à 360° : le rôle du feedback par les pairs comme outil de développement des compétences comportementales des futurs managers » *Management & Avenir*, n° 62, p. 32-51.

Benjamin D., Godard H., 1999, *Les outre-mers français : des espaces en mutation*, Gap, Éditions Ophrys.

Bergeat M., Rémy V., 2017, « Comment les employeurs recrutent-ils leurs salariés ? », *DARES Analyses*, n° 64.

Berthaud J., 2021, « Le rôle des compétences transversales dans les trajectoires des diplômés du supérieur », *CÉREQ Bref*, n° 408.

Boléguin V., 2011, *La Réunion : une jeunesse tiraillée entre tradition et modernité. Les 16-30 ans au chômage*, Paris, L'Harmattan.

Castra D., 2003, *L'insertion professionnelle des publics précaires*, Paris, PUF.

Chabanon L., 2021, « Journée défense et citoyenneté 2020 : près d'un jeune Français sur dix en difficulté de lecture », *Note d'information DEPP*, n° 21.

Cour des comptes, 2021, L'insertion des jeunes sur le marché du travail. Les enjeux structurels pour la France, Rapport [\[en ligne\]](#).

Couronné J. Sarfati F., 2018, « Une jeunesse (in)visible : les "Neets vulnérables" de la Garantie jeunes », *Travail et emploi*, n° 153, p. 41-66.

DARES, 2017, « L'insertion professionnelle des jeunes. Rapport à la ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social », France Stratégie [\[en ligne\]](#).

Dherbécourt C, Peruyero C., 2024, « Naître en outre-mer : de moindres opportunités que dans les autres régions de France, *La note d'analyse France Stratégie*, n°134 [\[en ligne\]](#).

Duru-Bellat M., 2015, « Les compétences non académiques en question, *Formation emploi*, n°130, p. 13-29.

Grangé C., Merceron S., 2020, « Équipements pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes Réunionnais - Une proximité qui ne suffit pas à réduire les difficultés de formation et d'emploi », *INSEE Analyses La Réunion*, n° 50.

Guadelupe M., Ng B., 2022, « Soft skills et productivité en France », *Focus du Conseil d'analyse économique*, n° 092bis-2022.

Haddad M., 2022, « Antillais et Réunionnais dans l'emploi public : idéal d'égalité ou maintien de spécificités ? » *Sociologie*, n° 13, p. 279-295.

Heckman J., Pinto R., Savelyev P., 2013, « Understanding the mechanisms through which an influential early childhood program boosted adult outcomes », *American Economic Review*, n° 6, vol. 103, p. 2052-2086.

Hernandez L., Giret J.-F., Souhait M., Baude A., 2020, « Évaluer les compétences sociales : référentiel et analyse de questionnaires existants. Évaluer », *Journal international de recherche en éducation et formation*, n°3, vol. 6, p. 53-74.

Huillery E., Bouguen A., Charpentier A., Algan Y., Chevallier C., 2022, « Développer les compétences sociocomportementales des élèves : Un levier pour améliorer les résultats scolaires dans les collèges défavorisés », *INJEP Analyses & synthèses*, n° 57 [\[en ligne\]](#).

Insee., 2023, Emploi, chômage et activité dans les DOM en 2023 [\[en ligne\]](#)

James S., Kerivel A., 2020, « Donner aux jeunes vulnérables du temps au présent pour miser sur l'avenir. *Vie sociale*, n° 29-30, p. 165-182.

Kerivel A., James S., « 2018, L'expérimentation sociale : étapes et méthodes d'évaluation », Fiches repères INJEP [\[en ligne\]](#).

Lamboy B., Arwidson P., Fréry N., Lecrique J.-M., Roscoät E. du, Shankland R., Tessier D., Williamson M. O., 2022, *Les compétences psychosociales : un référentiel pour un déploiement auprès des enfants et des jeunes. Synthèse de l'état des connaissances scientifiques et théoriques réalisé en 2021*, Santé publique France, État des connaissances.

Lefresne F., 2003, *Les jeunes et l'emploi*, Paris, La Découverte.

L'Horty Y., 2014, « La persistance du chômage ultramarin : un problème aux causes multiples », *Revue française des affaires sociales*, n° 4, p. 114-135.

Loiron D., Mathiasin M., Obono D., Rilhac C., 2021, « Rapport d'information fait au nom de la délégation aux outre-mer sur l'enseignement dans les Outre-mer dans les territoires en dépression démographique », n° 4204.

Loncle P., 2008, *Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe*, Paris, L'Harmattan.

Lottin A., Breton D., Marie C.V., Dauphin S., Floury S., 2023, « La mobilité sociale des jeunes aux Antilles et à La Réunion », Rapport INED et université de Strasbourg, réalisé pour France Stratégie.

Mekkaoui J., 2023, « 871 200 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2021 à La Réunion. Recensement de la population : populations légales 2021 », *INSEE flash Réunion*, n° 264.

Mongin M., Mohib N., 2019, « Accompagner la prise de conscience des compétences dans un dispositif d'insertion professionnelle des jeunes : regards de formatrices », *Phronesis*, n° 3-4, vol. 8, p. 85-97.

Morel S., Maire S., 2014, « La jeunesse à La Réunion, une mise en prospective », *Informations sociales*, n° 186, p. 118-124.

Observatoire régional de la santé océan indien (ORSOI), 2019, « La santé des jeunes à La Réunion ».

OCDE, 2014, *Résultats de PISA 2012 : Des élèves prêts à apprendre (volume III) : Engagement, motivation et image de soi*, Paris, PISA, Éditions OCDE.

Roinsard N., 2014a, « Le chômage de masse à La Réunion revisité au prisme des jeunesses réunionnaises », *Diversité*, n° 178, p. 129-135.

Roinsard N., 2014b, « Pauvreté et inégalités de classe à la Réunion », *Études rurales*, n° 194, p. 173-189.

Roinsard N., 2007, *Réunion (La) face au chômage de masse : sociologie d'une société intégrée*, Rennes, PUR.

Seguin S., Touzet C., 2021, « Forte croissance de l'emploi public, malgré une chute des contrats aidés en fin de période. L'emploi public de 2011 à 2018 à La Réunion », *INSEE Analyses Réunion*, n° 54.

Singer E., Ye C., 2013, « The use and effects of incentives in surveys », *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, n° 645, p. 112-141.

Temporal F., 2017, « Les jeunes ultramarins : quelle(s) réalité(s) ? », *Cahiers de l'action*, n° 49, p. 7-17.

Tondellier M., Régnier-Loilier, A., 2023, « Introduction. Jeunesses ultramarines : d'un enjeu politique à un élan de recherche inédit ? », *Agora débats/jeunesses*, n° 94, p. 26-40.

UNICEF, 2023, *Grandir dans les outre-mer. État des lieux des droits de l'enfant*.

Vaillant Z., 2008, *La Réunion, Koman i lé ? Territoires, santé, société*, PUF, Le Monde, Partage du savoir.

## FAVORISER L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES À LA RÉUNION

### LES ENSEIGNEMENTS DE QUATRE DISPOSITIFS EXPÉRIMENTAUX

En 2019, le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) a initié un programme spécialement conçu pour aider les jeunes réunionnais, intitulé « Insertion sociale et professionnelle des jeunes, développement de la vie associative pour et par les jeunes ». L'appel à projets s'adressait aux acteurs associatifs, aux collectivités territoriales et aux établissements scolaires de l'île de La Réunion souhaitant expérimenter un dispositif innovant visant soit à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, soit à aider au développement d'associations pour et par les jeunes. Cette note présente les enseignements de ce programme, en se focalisant plus particulièrement sur quatre expérimentations dont l'objectif est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes réunionnais éloignés de la formation et de l'emploi.

La première partie propose une description synthétique du contexte et des diverses difficultés rencontrées par les jeunes sur le territoire réunionnais. La deuxième partie est consacrée à la présentation de l'ensemble du programme du FEJ qui s'est déroulé entre 2019 et 2023. La troisième partie revient sur deux expérimentations, portées par ADESIR et la Mission locale sud, qui visent à favoriser l'insertion sociale et professionnelle de jeunes réunionnais éloignés de la formation et de l'emploi par une approche en termes de « compétences sociales ». La quatrième partie présente les enseignements tirés de deux dispositifs, Cinékour Cités et Gesa'Jeunes. Si leurs objectifs relèvent également de l'insertion sociale et professionnelle, ils mobilisent une approche davantage centrée sur la mise en situation professionnelle.



ISSN : 2727-6465